

MISSION

« STUDY SPACES »



COMMANDITAIRE

Cellule Vie Etudiante - Perspective

Personnes de contact :

Rodrigo ALBEA

Alice GLORIE



BUREAU D'ETUDES

ERU - Etudes et Recherches Urbaines

Catherine DE ZUTTERE

Anthony ORHANT

Clea SAMSON-BARDOUX

Camille VON KNECHTEN

Manuel CLAEYS-BOUUAERT

Stagiaires :

Renaud LEEMANS

Pablo MELERO CARRIO

Julien STERCKMANS-DHAENE



SOMMAIRE

LEXIQUE DE L'ÉCRITURE INCLUSIVE	4
I. INTRODUCTION ET RETOUR SUR LA MISSION	5
1. Objectifs de la mission	7
2. Méthodologie adaptée	7
II. ETAT DES LIEUX DES STUDY SPACES	11
1. Définition	13
2. L'offre des <i>study spaces</i> en Belgique	14
3. L'offre des <i>study spaces</i> en région bruxelloise	16
4. La demande en <i>study spaces</i> en région bruxelloise	24
III. RECOMMANDATIONS	33
I. Les fiches-actions	35
# 01 - Plateforme web régionale	36
# 02 - <i>Study spaces</i> temporaires	40
# 03 - Le livre blanc des <i>Study Spaces</i>	44
# 04 - Coordination Région - Communes	46
# 05 - Forum « vie étudiante & <i>study spaces</i> »	48

Lexique de l'écriture inclusive

Au-delà des formulations d'écriture inclusive de noms communs (par exemple : étudiant.e), nous adaptons notre langage de la manière suivante :

il/elle : iel

ils/elles : iels

celui/celle : ciel

ceux/celles : ciels

I. INTRODUCTION ET RETOUR SUR LA MISSION

the 1990s, the number of people in the UK who are aged 65 and over has increased from 10.5 million to 13.5 million, and the number of people aged 75 and over has increased from 4.5 million to 6.5 million (ONS 2002).

There is a growing awareness of the need to address the needs of older people, and the need to ensure that the health care system is able to meet the needs of older people. The Department of Health (2001) has published a strategy for older people, which sets out the government's commitment to older people and the need to ensure that the health care system is able to meet the needs of older people.

The strategy for older people (Department of Health 2001) sets out the government's commitment to older people and the need to ensure that the health care system is able to meet the needs of older people. The strategy is based on the following principles:

- Older people should be able to live independently and actively in their own homes for as long as possible.
- Older people should be able to access the services they need to live well in old age.
- Older people should be able to participate in decisions about their care and services.
- Older people should be able to live in a safe and secure environment.

The strategy for older people (Department of Health 2001) sets out the government's commitment to older people and the need to ensure that the health care system is able to meet the needs of older people. The strategy is based on the following principles:

- Older people should be able to live independently and actively in their own homes for as long as possible.
- Older people should be able to access the services they need to live well in old age.
- Older people should be able to participate in decisions about their care and services.
- Older people should be able to live in a safe and secure environment.

The strategy for older people (Department of Health 2001) sets out the government's commitment to older people and the need to ensure that the health care system is able to meet the needs of older people. The strategy is based on the following principles:

- Older people should be able to live independently and actively in their own homes for as long as possible.
- Older people should be able to access the services they need to live well in old age.
- Older people should be able to participate in decisions about their care and services.
- Older people should be able to live in a safe and secure environment.

The strategy for older people (Department of Health 2001) sets out the government's commitment to older people and the need to ensure that the health care system is able to meet the needs of older people. The strategy is based on the following principles:

- Older people should be able to live independently and actively in their own homes for as long as possible.
- Older people should be able to access the services they need to live well in old age.
- Older people should be able to participate in decisions about their care and services.
- Older people should be able to live in a safe and secure environment.

The strategy for older people (Department of Health 2001) sets out the government's commitment to older people and the need to ensure that the health care system is able to meet the needs of older people. The strategy is based on the following principles:

- Older people should be able to live independently and actively in their own homes for as long as possible.
- Older people should be able to access the services they need to live well in old age.
- Older people should be able to participate in decisions about their care and services.
- Older people should be able to live in a safe and secure environment.

The strategy for older people (Department of Health 2001) sets out the government's commitment to older people and the need to ensure that the health care system is able to meet the needs of older people. The strategy is based on the following principles:

- Older people should be able to live independently and actively in their own homes for as long as possible.
- Older people should be able to access the services they need to live well in old age.
- Older people should be able to participate in decisions about their care and services.
- Older people should be able to live in a safe and secure environment.

The strategy for older people (Department of Health 2001) sets out the government's commitment to older people and the need to ensure that the health care system is able to meet the needs of older people. The strategy is based on the following principles:

I. Objectifs de la mission

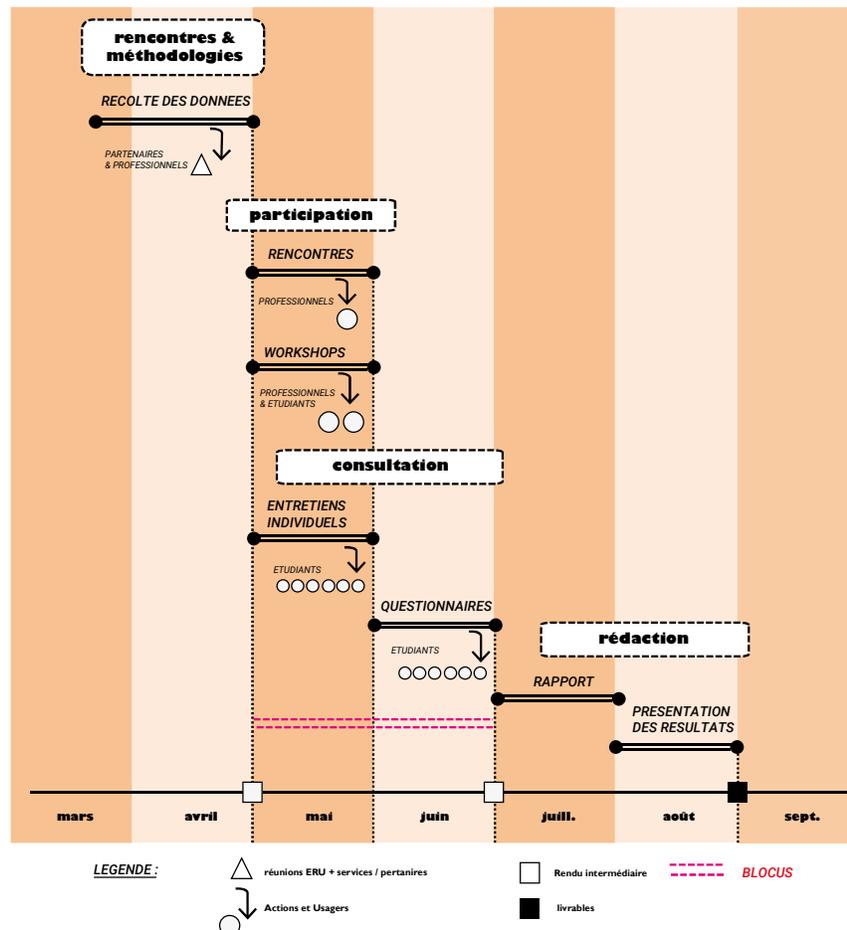
L'étude participative « Study Spaces » a pour objectif de livrer à la Cellule Vie Etudiante (CVE) une vision large et stratégique de l'offre et de la demande en matière d'espaces d'étude sur l'ensemble du territoire de la Région Bruxelles-Capitale (RBC) : quels acteurs des *study spaces* sont présents sur le territoire? Quelles pratiques sont déjà ancrées ou à l'inverse émergentes? Quels besoins en matière d'espace et de services chez les étudiant.e.s?

Le Cahier des Charges (CSC) posait déjà les différentes méthodes de récolte de données : consultation directe via un questionnaire distribué sur le terrain; entretiens qualitatifs individuels et en groupe avec les étudiant.e.s; workshop rassemblant gestionnaires et usager.e.s; recherche sur base de littérature/presse; visites de terrain. Dans son offre, afin de garantir une pluralité de profils parmi les étudiant.e.s sollicité.e.s, ERU a proposé de mettre en place une grille de critères d'hétérogénéité (type d'établissement, année d'étude, genre, type de logement, nationalité, filière...). Dans le cadre des entretiens qualitatifs, ERU a également proposé de mobiliser les étudiant.e.s par le biais du questionnaire diffusé au préalable.

L'étude, les entretiens et plus particulièrement les deux workshops organisés au cours de cette mission ont permis d'aboutir à des recommandations, sous la forme d'actions concrètes à mettre en place par la CVE, en cohérence avec son plan d'action 2020-2025, dont l'une des intentions est de faciliter l'accès au *study spaces*.

2. Méthodologie adaptée

Schéma « Planning de la mission » (ERU, mars 2020)



Nul besoin de rappeler en détail les événements qui ont redéfini de manière drastique nos modes de vie en 2020. La pandémie du Covid-19 a stoppé et mis à mal les activités au centre de notre société : l'économie de proximité, la culture, la rencontre et la vie sociale, le travail et l'éducation. Nous avons dû repenser nos manières de travailler et digitaliser nos moments d'échange et de réflexion. Au-delà des adaptations évidentes qui ont dû avoir lieu - remettre à plus tard les activités de rassemblement et de participation - nous avons également été coupés des nombreuses interactions et réflexions collaboratives quotidiennes qui émergent de par la proximité du lieu travail partagé. Une perturbation qui touche autant les bureaux d'études que les administrations et les classes d'étudiant.e.s.

Démarrage et durée de la mission

La mission « Study Space » devait démarrer courant du mois de mars 2020 et se clôturer au plus tard fin septembre 2020, représentant une période de 6 mois. Une première réunion de démarrage a eu lieu le 18 mars, de manière virtuelle puisqu'en confinement, lançant la première phase (rencontres & méthodologie). Un travail de benchmarking et d'analyse de l'offre existante en RBC a été entamé entre les mois d'avril et de juin. La mise en place du Comité de Pilotage début juin a permis d'accélérer les dernières étapes de cette première phase qui se clôtura en juillet. La deuxième phase (participation) s'est déroulée durant les mois de juillet et août. La troisième phase (consultation) a démarré fin août et s'est clôturée début décembre. La quatrième et dernière phase (rédaction) s'est déroulée entre les mois de décembre 2020 et janvier 2021. La mission «Study Space» se clôture ainsi fin janvier 2021, s'écoulant finalement sur une période de 7 mois actifs, après un démarrage ralenti par le premier confinement.

Recherche, récolte et analyse des données

Transfert de documents de la CVE à ERU

En début de mission, la CVE a transmis à l'ERU une série de documents qui ont constitué une base d'informations depuis laquelle la recherche a pu démarrer. Articles de presse; rapport et synthèse du «Panorama de la vie étudiante à Bruxelles» rédigé par Perspective; première parution de la note «About» de Perspective; données de l'Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA) sur le nombre d'étudiant.e.s en RBC; Plan d'action 2020-2025 de la CVE; articles divers sur certains types de study space à Bruxelles et dans d'autres villes estudiantines etc...

Visites de sites & rencontre avec les gestionnaires de study spaces :

Des visites de *study spaces* étaient prévues pour visualiser la fonctionnalité des différentes typologies existantes (hors et durant les périodes de blocus). Les visites de terrain devaient être combinées à des rencontres avec les gestionnaires de lieux et les étudiant.e.s (questionnaire de la phase 3), qui n'ont pas eu lieu à cause des périodes de confinement. D'une part car les espaces d'études (les bibliothèques et cafés en particulier) étaient pour la majorité fermés ou n'accueillaient que les étudiant.e.s inscrit.e.s pour y réviser; d'autre part car le fonctionnement d'un lieu - notamment en période de blocus - n'aurait pu être représentatif de son activité en temps normal (hors confinement).

Pour pallier à cela, nous avons identifié les personnes de contact pour différentes typologies de *study spaces* et avons conduit 27 entretiens individuels téléphoniques (entre 30 minutes et 1 heure). Ces entretiens nous ont permis de confirmer la liste des personnes à inviter au workshop et de récolter des informations de base sur la gestion des différentes typologies de *study spaces*. Ce travail conséquent nous a permis d'identifier des besoins spécifiques à certains établissements / *study spaces* (limite des aides financières liées à l'aide à la réussite pour les HE et écoles d'art, inexistence des espaces de travail pour étudiant.e.s en art) et d'avoir une meilleure vision du nuancier de l'offre en RBC. Cette série d'entretiens a également nourri les questions et l'animation du premier workshop.

Nous avons également pu visiter un lieu, lors de l'entretien avec Marieke Naessens de Brik, dans le *study space* temporaire situé à Tour & Taxis.

Organisation des workshops avec gestionnaires et étudiant.e.s

Afin de nous adapter aux mesures de distanciation, nous avons organisé ces 2 workshops de manière virtuelle (via Zoom) :

- un premier en phase 2 (début juillet), rassemblant 17 participant.e.s (gestionnaires universitaires/de haute école./communaux/communautaires/fédéraux/privés et étudiant.e.s)
- un second en phase 3 (début décembre), rassemblant 12 participant.e.s (gestionnaires universitaires/d'écoles d'art/de promotion sociale/communaux/régionaux/privés et étudiant.e.s.)

Nous avons adapté nos animations au virtuel en utilisant certaines fonctionnalités de Zoom (création de salons de discussion) et en proposant un support visuel interactif (présentation Google Slide en parallèle de la réunion Zoom). Il est évident que, bien que les outils de visioconférence se soient fortement développés récemment, le virtuel ne permet pas la même dynamique d'échange qu'un atelier en présentiel : moins de proximité entre participant.e.s, moins de contact et d'intégration, moins de complicité. Cependant, et malgré les quelques problèmes techniques inévitables (son fébrile, connexion instable, caméra déconnectée, etc.), les échanges au cours de ces deux workshops ont soulevé des problématiques précises, amené de riches idées en complément aux premières esquisses de recommandations et ont permis une première mise en réseau des acteurs. Les workshops ont notamment été catalyseurs de nouvelles collaborations, par exemple entre le CPAS et la bibliothèque d'Ixelles, ainsi qu'entre l'ERG et Citydev.

Pour rappel, notre offre prévoyait d'organiser 2 moments de réflexion collective, en présentiel :

- un premier durant la phase 2, rassemblant gestionnaires et étudiant.e.s, avec pour objectif de partager les premières informations récoltées et de dégager des premières pistes d'actions/recommandations pour la CVE (prévu vers la fin avril) ;
- un second workshop (appelé panel de discussion) en phase 3, rassemblant des étudiant.e.s pour tester les recommandations déjà formulées (prévu en fin de mission, vers la fin de l'été).

Consultation des étudiant.e.s

Notre offre prévoyait de consulter des étudiant.e.s (en présentiel), autant de manière spontanée lors des visites de terrain prévues, que via la diffusion d'un questionnaire en ligne, l'organisation d'entretiens qualitatifs et individuels au nombre de 30, ainsi que d'un panel de discussion. L'arrivée du deuxième confinement a provoqué la fermeture de la majorité des espaces d'études généralement très fréquentés - qui permettent une approche facile de l'étudiant.e (cafés et bibliothèques) - et a rendu impossible la présence d'ERU sur le terrain. La consultation des étudiant.e.s lors de visites de terrain n'a donc pas pu avoir lieu.

Le questionnaire en ligne, accessible en trois langues (français, néerlandais et anglais) a été diffusé via différents canaux : mailing list des contacts de la CVE, mailing list des gestionnaires invités au premier workshop, pages et groupes Facebook, associations étudiantes, contacts professionnels et personnels. Nous avons diffusé le questionnaire une première fois de fin août à mi-septembre, et une seconde fois de fin septembre à mi-octobre. La seconde diffusion a amené plus de répondant.e.s universitaires et francophones. Les deux vagues de diffusion du questionnaire ont rassemblé les expériences de 1077 répondant.e.s au total.

La sollicitation des étudiant.e.s directement sur le terrain étant impossible, nous avons eu recours aux canaux de communication tels que ceux utilisés pour la diffusion du questionnaire. Nous avons observé une difficulté particulière à recevoir des réactions des étudiant.e.s. Plusieurs étudiant.e.s ayant manifesté de l'intérêt pour un entretien qualitatif n'ont pas donné suite à nos sollicitations multiples, ou

encore, ne se sont pas présentés au moment de l'entretien. Il y a également eu peu de réactions à nos publications sur divers groupes étudiants sur Facebook. Il nous est apparu clair que la sur-sollicitation des étudiant.e.s via canaux numériques, lors de cette période de rentrée difficile (cours à distance, en ligne, effort d'adaptation important) a impacté la capacité des étudiant.e.s à réagir à nos multiples sollicitations digitales et à y donner de l'énergie. Des 30 entretiens initialement prévus dans l'offre (15 francophones, 10 néerlandophones et 5 anglophones), nous en avons menés 14 (8 francophones, 5 néerlandophones, 1 anglophone), entre le début du mois de novembre et la mi-décembre.

Concernant la qualité des résultats obtenus, les entretiens individuels ont apporté quelques nouvelles pistes et informations importantes (notamment le rôle des associations d'étudiant.e.s dans l'aide à la réussite et la communication auprès d'étudiant.e.s plus exposés au décrochage scolaire) et ont surtout confirmé des informations déjà connues, recueillies via le questionnaire en ligne.

II. ÉTAT DES LIEUX DES STUDY SPACES

II. ETAT DES LIEUX DES STUDY SPACES

I. Définition, typologies et acteurs

Le *study space*

Depuis quelques années, l'envie croissante de travailler ailleurs que chez soi, dans des espaces collectifs et partagés, a entraîné l'essor de nouveaux lieux et usages en ville; la normalisation des espaces de co-workings pour PME ou entrepreneur en est un exemple. La même évolution s'observe chez les étudiant.e.s du supérieur qui extrapolent leur espace de révision (chez eux ou sur le campus de leur institution) vers des lieux alternatifs partagés*. Le *study space* (en français « espace d'étude » ou « salle de blocus », en néerlandais « studieruimte») est par définition un espace utilisé pour l'étude. Il est le plus souvent ouvert pendant la période de blocus (révisions intenses précèdent le passage d'examens) pour y accueillir les étudiant.e.s en recherche d'une ambiance studieuse de travail, notamment les étudiant.e.s qui ne possèdent pas un logement suffisamment fonctionnel et équipé pour y étudier. Le *study space* doit répondre aux besoins des étudiant.e.s pour leur permettre de réussir leurs examens, donc leurs études.

Le *study space* est polymorphe et le terme recouvre autant les lieux dédiés à l'étude, que les lieux dont la fonction première a été quelque peu détournée, au profit de l'étude. Le *study space* peut être grand comme petit, permanent comme temporaire. C'est un espace calme, avec des chaises, des tables, des prises électriques et un accès internet.

Le développement de ces *study spaces* en ville questionne : peut-on le définir comme étant un équipement? Difficile ici d'apporter une réponse claire, le terme d'équipement (urbain, collectif..) étant lui-même sujet à débat. La particularité du *study space* est qu'il met en lumière la co-existence entre usages et fonctions d'un lieu et ainsi, sa facilité à s'implanter dans différents contextes et espaces.

Les différentes typologies possibles

L'espace d'étude peut prendre place au sein de bâtiments existants, affectés à l'étude ou même à d'autres activités, de manière temporelle et temporaire comme permanente. Les bibliothèques communales, régionales, fédérales et universitaires ou d'établissement de hautes écoles en premier lieu, accueillent chaque année bon nombre d'étudiant en recherche de calme et de dynamique de travail. Les universités, établissements d'études supérieurs et hautes écoles disposent également de salles de travail souvent mises à disposition des étudiant.e.s en période de blocus.

Mais ce ne sont pas les seuls à aménager des espaces spécifiques pour les périodes pré examens. Les espaces privés s'y mettent également, profitant de l'occasion pour promouvoir leur offre : les cafés, cantines et espaces Horeca, tout comme les grands coworkings et bureaux d'entreprises ouvrent leurs portes aux étudiants pour les blocus. A l'échelle locale, les espaces communaux et associatifs tentent également d'ouvrir un maximum de places pour les étudiant.e.s du coin, qui comme beaucoup peinent à trouver une place d'étude (les lieux sont pour la plupart saturés). Ainsi, en plus de leurs activités habituelles, les maisons de quartier, de jeunes, les Gemeenschapcentrum (GC), Centres Publics d'Action Sociale (CPAS), espaces culturels et locaux associatifs s'adaptent et trouvent quelques espaces au calme pour y faire étudier quelques personnes. Enfin, certains espaces moins évidents savent répondre à la demande des étudiant.e.s en recherche d'espace d'étude, et parviennent à offrir encore quelques places supplémentaires. C'est le cas des tiers-lieux¹, des espaces et occupations temporaires, de plus en plus fréquentes en région bruxelloise.

Cette étude détaillera dans les pages suivantes les caractéristiques de chaque typologie - afin de mettre en avant inconvénients, avantages et bonnes pratiques - en Flandre, Wallonie et au sein de la région Bruxelloise.

¹Pour plus d'information sur le concept de tiers-lieux : *Tiers-lieux.be* (https://tiers-lieux.be/?page_id=35)

*Pour donner un ordre de grandeur, en 2019, l'asbl Brik qui met en place des *study spaces* temporaires en période de blocus, proposait au total 800 places pour les étudiant.e.s en Région bruxelloise.

La multiplicité d'acteurs impliqués

Le *study place* s'adresse aux étudiant.e.s usager.e.s, mais une multiplicité d'acteurs.trices entre également en jeu en fonction de la typologie du lieu et de sa gestion. En effet, les propriétaires de lieux sont en première ligne (secteur privé, public, associatifs) et peuvent faire appel à des personnes gestionnaires, internes ou externes, pour la maintenance et la logistique sur place (associations, étudiants bénévoles, personnel communal, personnel existant au sein de la structure comme pour une bibliothèque par exemple, etc.). Si le *study space* est temporaire, des gestionnaires temporaires peuvent être trouvés.

Pour réaliser cette mission pour la CVE, nous avons contacté tout un panel d'acteur.trices impliqués dans les *study spaces* : étudiant.e.s, gestionnaires d'universités, de hautes écoles (HE), d'écoles supérieures des arts (ESA), des responsables de bibliothèques, chargées de projet, personnel communal, gestionnaires de coworking, responsables au CPAS, etc. Un tableau en annexe reprend ces différents contacts pris durant la mission.

2. L'offre des *study spaces* en Belgique

Le cas de 5 villes étudiantes majeures

Le *study space* est très répandu en Belgique, au regard d'autres pays voisins comme la France ou l'Allemagne. Il est ancré dans la culture estudiantine, et particulièrement présent au cœur des **villes étudiantes comme Anvers, Gand, Liège, Louvain ou encore Louvain la Neuve**. Le *study space* s'y décline selon différentes **typologies** d'espaces, qui se retrouvent répertoriés sur diverses **plateformes de recensement** et de communication en fonction de leurs modes de gestion.

Une rapide étude de cas pour les 5 grandes villes étudiantes de Belgique (outre Bruxelles qui compte plus de 100.000 étudiant.e.s) permet de découvrir et comparer les différentes typologies et plateformes mises à disposition des étudiants, qu'elles soient issues du **secteur de l'enseignement supérieur**, des **services publics** (villes, communes, etc.), du **secteur privé** ou du **secteur associatif**.

LEUVEN	LOUVAIN LA NEUVE
Nombre d'étudiants : 60.000	Nombre d'étudiants : 24.000
Typologie de <i>study spaces</i> :	Typologie de <i>study spaces</i> :
Universités / hautes écoles :	Universités :
<ul style="list-style-type: none">• Salles d'étude• Bibliothèques	<ul style="list-style-type: none">• Salles d'étude• Bibliothèques
Recensement / plateforme :	Recensement / plateforme :
Le site de l'université de Leuven a mis en place un catalogue interactif des offres d'espaces d'étude classés par typologie (campus/ bibliothèque), étendu à d'autres localités et où l'on retrouve des établissements dépendant de la KU Leuven : https://bib.kuleuven.be/faciliteiten/kuleuvenblokt	Le site de l'université UCLouvain présente un onglet reprenant l'ensemble des bibliothèques et salles d'étude (dédiées aux étudiants de l'UCL exclusivement !) comprenant aussi les spots de l'établissement dans d'autres villes : https://uclouvain.be/fr/bibliotheques/actualites/ou-etudiez-pendant-le-blocus.html

PÔLE LIÈGE-LUX

Nombre d'étudiants : 20.000

Typologie de study spaces :

Universités / hautes écoles :

- Salles d'étude
- Bibliothèques

Recensement / plateforme :

L'université de Liège et le pôle académique Liège-Luxembourg ont réalisé un répertoire de salles d'étude et bibliothèques mis à la disposition des étudiants pendant les périodes de blocus. Ce recueil, non interactif mais très détaillé, est disponible sous format PDF :

https://poleliegelux.be/sites/default/files/2019-11/BLOCUS_HIVI9-20_WEB.pdf

ANVERS

Nombre d'étudiants : 40.000

Typologie de study spaces :

Ville d'Anvers :

- Bibliothèque
- Musées

Privé :

- Entreprises/pop-stores (espaces de coworking/ bureau)
- Club de foot d'Anvers
- Théâtre espaces d'études
- Brasserie
- Maison de jeune
- Bâtiment des scouts

Recensement / plateforme :

Une coopérative entre la ville d'Anvers, 3 universités de la ville et l'académie maritime d'Anvers a donné naissance en 2008 à « GATE 15 » : cet organisme travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement, les représentants étudiants ainsi que la ville d'Anvers pour informer, organiser et dynamiser la vie estudiantine. Depuis 2015, leur site internet offre une carte interactive, reprenant des lieux d'études de la ville, leur accessibilité en temps réel et toutes les informations utiles : <https://www.study360.be/>. En 2020, Gate15 devient STAN !

GAND

Nombre d'étudiants : 68.000

Typologie de study spaces :

Universités

- Cantines
- Médiathèques
- Espace détente du campus
- Bibliothèques

Ville de Gand :

- Espaces de cultes
- Bibliothèques
- Maisons de jeunes

Privé :

- HORECA
- Espaces de coworking
- Espace de cultes

Recensement / plateforme :

Le site officiel de la ville de Gent dédie un onglet aux espaces de blocus pour les étudiants, reprenant un répertoire des salles d'étude disponibles en y renseignant entre autres leur capacité, horaires d'ouverture :

<https://stad.gent/nl/student-gent/studeren/bloklocaties-0>

Un autre site, totalement géré par les étudiant.e.s, offre une vision cartographique de tous les study spaces (avec horaires, lien site, etc.) : <https://blok.ugent.be/>

Si la gestion et le fonctionnement des *study spaces* varient entre les secteurs privés, publics et universitaires, la mise en place des recensements et plateformes peut également varier. Les partenariats engagés permettent des recensements plus exhaustifs, au-delà du seul secteur universitaire par exemple, et sont à encourager. La comparaison des 5 villes étudiantes laisse apparaître 3 acteurs principaux qui partagent ce travail de recensement :

- **Les Universités** elles-mêmes, qui réalisent et publient le recensement de leurs propres espaces mis à disposition. Ces lieux sont souvent réservés aux étudiant.e.s inscrit.e.s dans l'université en question, et leurs typologies se restreint à la salle d'étude et la bibliothèque. Leur saturation est atteinte rapidement du fait de leur localisation, le plus souvent au plus proche des salles de classe de l'université et de la vie étudiante en général.
- **Des organismes, issus de partenariats entre la ville et les acteurs de l'enseignement supérieur**, créés pour organiser en partie la vie estudiantine. Ces organismes mettent en place des recensements généraux, des plateformes regroupant les espaces communaux, scolaires et privés, dédiés à l'étude en période de blocus.
- **Les villes, en partenariat avec leurs universités et d'autres établissements ou associations**, développent des catalogues regroupant un maximum d'espaces disponibles au sein de leurs territoires. Ces recensements proposent aux étudiant.e.s une plus large offre en typologie d'espaces, puisqu'ils ne se restreignent pas aux seules salles d'études universitaires et bibliothèques. Une vision d'ensemble, plus large et territorialisée est rendue possible.

Les plateformes existantes en Belgique peuvent être de 2 types :

- **Les cartes interactives** : les offres de *study spaces* se retrouvent sur des cartes/S.I.G. (Système d'Information Géographique) offrant une vue d'ensemble d'une zone déjà définie (quartier, commune).
- **Les catalogues** : ce sont des recensements *stricto sensu* des lieux d'étude, soit mis à jour en continu, soit publiés deux fois par an sous format PDF et non-interactif.

Si toutes ces plateformes renseignent évidemment l'adresse, certaines donnent beaucoup plus d'informations telles que le nombre de places, l'accès Wifi, les horaires, les contacts et le lien du site internet, les types de locaux d'étude, l'accès payant ou gratuit, etc.

Au regard de l'évolution de l'offre des *study spaces* dans le temps, ainsi que du contexte particulier de la pandémie actuelle, il semble opportun de prendre en compte une mise à jour fréquente et organisée des données publiées. Les cartes ou catalogues interactifs paraissent les plus adéquats pour communiquer au plus juste sur l'offre actuelle et au temps T des espaces d'études.

Enfin, si ces exemples de plateformes et de coalitions dans les autres villes estudiantines de Belgique inspirent des mises en place similaires à Bruxelles, celles-ci devront prendre en compte les particularités de la Capitale par rapport aux autres villes : la coexistence de deux systèmes d'enseignement supérieur aux calendriers et pouvoirs subsidiaires différents (systèmes francophone/néerlandophone); la multiplicité des services publics pouvant être mobilisés (19 Communes avec chacune leur service jeunesse, bibliothèques, etc.); le nombre bien plus important d'IES (5 universités, 10 hautes écoles, 26 établissements de promotion sociale & 9 écoles supérieures des arts); le caractère international de la ville et des étudiant.e.s...

3. L'offre des *study spaces* en Région bruxelloise

Le workshop I avec gestionnaires & étudiant.e.s - 7 juillet 2020

Afin d'avoir une vue plus fine de l'offre en RBC, mais surtout de comprendre comment fonctionnent ou non les *study spaces* du point de vue des gestionnaires, nous avons organisé un premier workshop regroupant les gestionnaires de différents types de *study space* et deux étudiant.e.s.

Acteurs publics/communautaires : Radiye Tektas & Audrey Rigo (Cellule Etudiante CPAS 1000), Chantal Collet (Directrice Département Education, Culture et Sport - Commune d'Ixelles), Aurélie Marchand (Service Jeunesse - Commune Anderlecht), Muriel Laborde (Bibliothèque des Riches Claires, Instruction Publique VdB), Steffi De Cuyper (N22/Gemeenschap Centrum). **Bibliothèques publiques:** Jeroen Bossier (Bibliothèque NL Ganshoren), Céline Ben Amar (KBR). **Entreprises/asbl :** Marieke Naessens (Brik asbl), Michael Houben (My Sherpa). **Étudiant.e.s :** Julien Sterkmans (Lucia De Brouckère), Soline Ballet (UGent). **IES :** Marie Déjeans (HE2B), Gerjan Debie (Bibliothèque 2 Bergen, Sint-Lukas KU Leuven)

Cette première rencontre a confirmé des informations perçues lors des entretiens individuels avec les gestionnaires, notamment la diversité de méthodes de gestion des lieux. La gestion diffère notamment dans l'accessibilité ou l'ouverture du lieu. Par exemple : la bibliothèque 2 Bergen ouvre son espace à des personnes extérieures, notamment en été lorsque la plupart des étudiant.e.s sont parti.e.s; une gestion très différente d'autres bibliothèques universitaires ou publiques.

Au niveau de l'offre, les HE ayant un rythme de travail différent des autres EIS, la demande en espaces d'études pour groupes vient en amont des sessions de blocus et nécessite une offre qui s'étend sur une durée plus longue.

Les participant.e.s ont aussi mis un point d'attention sur l'importance de varier les canaux de communication online et offline, notamment pendant le confinement qui creuse la fracture numérique. Au final, ce premier moment collectif a amené une première collaboration (CPAS 1000 & bibliothèque d'Ixelles), une prise de connaissance chez les gestionnaires de la mission de la CVE et un engouement pour continuer ces moments de réseautage et de partage de connaissances.

Les différentes typologies de *study spaces* & leurs caractéristiques

En Région bruxelloise, de nombreux *study spaces* sont mis à disposition des étudiants, pendant et hors périodes de blocus. Durant cette mission pour la CVE, suite aux multiples prises de contact avec toute une série de gestionnaires (voir tableau en annexe), nous avons établi un tableau de catégorisation, afin d'investiguer les typologies et leurs caractéristiques propres.

Nous les avons classées en 6 typologies :

- Les bibliothèques publiques (communales, régionales et fédérales)
- Les bibliothèques universitaires & les salles d'études dans les établissements du supérieur
- Les espaces privés (co-working pour entrepreneur.euse.s, bureaux d'entreprises, lieux mobilisés par Brik) qui ouvrent temporairement leurs portes aux étudiant.e.s
- Les espaces communaux et/ou associatifs (Maisons de Quartier/Gemeenschap Centrum, espaces culturels, CPAS) mis à disposition de manière régulière ou non
- Les cafés, cantines et espaces HORECA
- Les tiers-lieux et espaces temporaires (dans des occupations temporaires ou non)

Les fonctionnements et services généraux des *study spaces* sont globalement similaires au sein d'une même typologie, c'est pourquoi nous proposons une fiche descriptive par typologie dans les pages suivantes.

TYPLOGIE I : BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

Description :	Bibliothèques communales, régionales et fédérales.
Nature & Modalités d'accès :	Public & Gratuit (ou avec une carte de la bibliothèque, prix démocratique, à l'année ou à la journée). Parfois conditions spécifiques comme : avoir + de 18 ans (la KBR).
Capacité / jauge :	Les bibliothèques communales disposent de peu d'espaces (vite saturées), mais les bibliothèques comme la KBR ou Muntpunt disposent de beaucoup de places assises (jusqu'à 380) et peuvent même en réserver une partie pour les périodes de blocus.
Locaux :	Espaces d'études individuels et de groupe possibles dans la bibliothèque fédérales KBR.
Services proposés :	Wifi, de 10 à 20 ordinateurs pour les bibliothèques communales / une flotte plus importante pour les fédérales, matériel d'impression et reproduction, services de prêts, sanitaires.
Gestionnaire.s / personnes de contact :	Les bibliothèques-mêmes, les administrations communales (services jeunesse, service culture, instruction publique), régionales et fédérales.
Partenariats* :	Brik & Muntpunt, Brik & bibliothèque NL Ixelles
Communication :	Pas de grande communication au sein des bibliothèques, sauf si partenariat avec Brik qui s'en charge (majorité néerlandophone), sinon communication au public déjà habitué.



La Bibliothèque Royale de Belgique (©KBR)

*non-exhaustif, tirés des contacts de la mission

TYPLOGIE 2 : BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

- Description :** Bibliothèques et salles d'études mises à disposition au sein des universités et institutions d'enseignement supérieur.
- Nature & Modalités d'accès :** Public & Gratuit, le plus souvent réservé aux membres de la bibliothèque ou de l'établissement universitaire / scolaire s'y afférant.
- Capacité / jauge :** De 100 à 250 places pour une salle d'étude individuelle calme, dans les 50 places pour les salles informatiques, et moins de 40 places par salle d'études de groupe.
- Locaux :** Salle d'étude individuelle (silence) et parfois "silent room" (jauge plus restreinte, aucun bruit toléré), salles d'études de groupes, salles informatiques, salles spécifiques en fonction de l'étude (musique, cinéma, etc.).
- Services proposés :** Wifi, ordinateurs, matériel d'impression et reproduction, services de prêts, sanitaires.
- Gestionnaire.s / personnes de contact :** L'établissement en question, Brik, les étudiant.e.s mettant en place des salles d'étude (cf. PV du workshop II).
- Partenariats* :** Brik, VUB et BOZAR par exemple pour l'ouverture de weKONNEKT. brussels@BOZAR.
- Communication :** Chaque université détient ses propres réseaux internes de communication, + relai lorsque des partenariats sont montés.

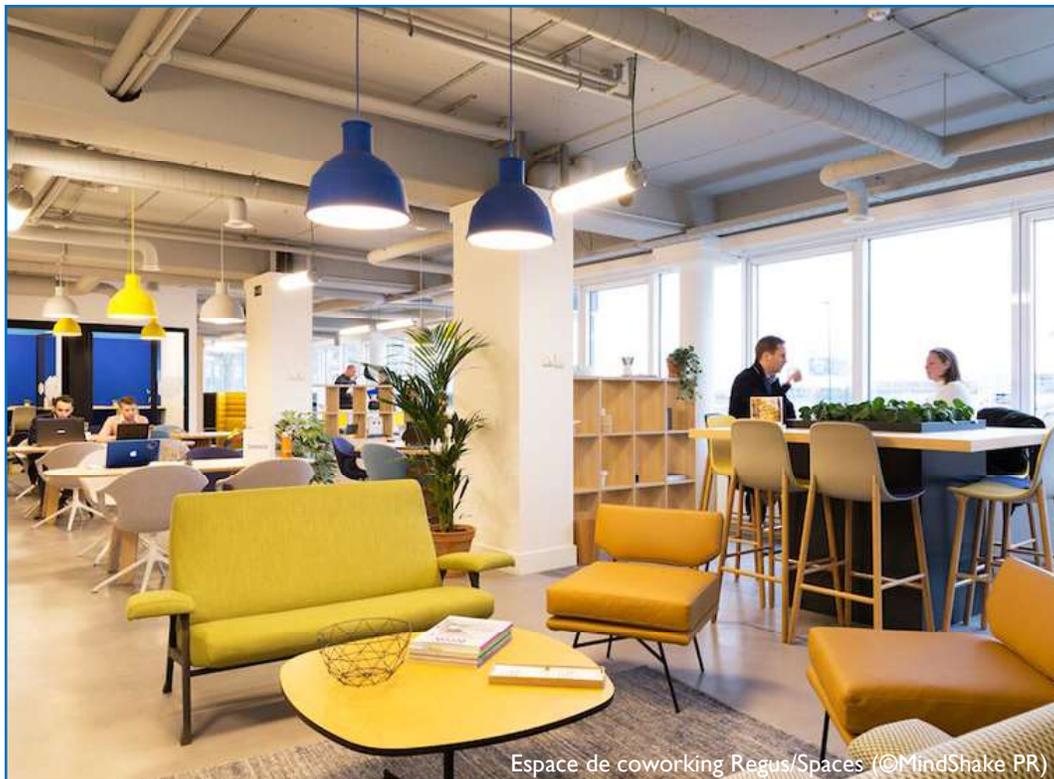


Bibliothèque de l'ULB (©ULB)

*non-exhaustif, tirés des contacts de la mission

TYOLOGIE 3 : ESPACES PRIVÉS DE TRAVAIL

- Description :** Coworking pour entrepreneur.euse.s, bureaux d'entreprises, lieux de Brik qui ouvrent temporairement leurs portes aux étudiant.e.s.
- Nature & Modalités d'accès :** Privé & Temporairement gratuit pour les étudiant.e.s, services payants de coaching et d'aide à la réussite.
- Capacité / jauge :** Jusqu'à une cinquantaine de place par lieu.
- Locaux :** Places et espaces réservés au sein des coworking, espaces de travail individuel.
- Services proposés :** Wifi, cuisine, nettoyage fréquent des locaux, activités et événements professionnels, service d'accompagnement (payant).
- Gestionnaire.s / personnes de contact :** Brik, l'entreprise qui prête le lieu.
- Partenariats* :** MySherpa & Silversquare Triomphe (Regus/Spaces pas un partenariat en tant que tel).
- Communication :** Canaux spécifiques des entreprises privées de coworking + Brik pour ceux qui font partie du réseau (majorité néerlandophone).



Espace de coworking Regus/Spaces (©MindShake PR)

*non-exhaustif, tirés des contacts de la mission

TYPOLOGIE 4 : ESPACES COMMUNAUX, COMMUNAUTAIRES ET/OU ASSOCIATIFS

Description :	Maisons de Quartier/Gemeenschap Centrum, Maisons de jeunes, espaces culturels, CPAS, locaux associatifs, mis à disposition de manière régulière ou non.
Nature & Modalités d'accès :	Public & Gratuit.
Capacité / jauge :	Salles petites à moyennes.
Locaux :	Espaces d'études aménagés pour l'occasion.
Services proposés :	Wifi, aide & accompagnement à prix démocratique, parfois des imprimantes ou des espaces de détente, sanitaires.
Gestionnaire.s / personnes de contact :	Communes, asbl, CPAS, la FWB, la VGC
Partenariats* :	CPAS & Pôle Académique (2019, 2020), espaces-membres du réseau Brik.
Communication :	Chacun communique à son public, bouche à oreille, parfois accrochage en rue. Par exemple, les informations concernant les espaces du CPAS de la Ville de Bruxelles disponibles (3 lieux) pour un study space sont sur leur site ou à l'accueil de la Cellule Etudiante du CPAS.



Salle polyvalente communale servant de *study space* (©Commune Anderlecht)

*non-exhaustif, tirés des contacts de la mission

TYPOLOGIE 5 : HORECA

Description :	Les cafés, cantines, espaces de restauration.
Nature & Modalités d'accès :	Privé & Payant (pas l'entrée mais les consommations, donc indirectement payant).
Capacité / jauge :	En fonction de la taille de l'établissement, généralement moins de 40 places.
Locaux :	Salle de restauration sans distinction pour travailler, ambiance calme dans son ensemble mais pas d'aménagements spéciaux.
Services proposés :	Wifi gratuit mais toute consommation payante (parfois boisson à volonté moyennant petit forfait), sanitaires.
Gestionnaire.s / personnes de contact :	Le propriétaire ou gérant de l'établissement, sinon une personne nommée responsable parmi le staff.
Partenariats* :	Pas de partenariat connu.
Communication :	L'établissement fait la promotion de son lieu en même temps qu'il promeut la possibilité d'y travailler; il utilise ses canaux habituels (réseaux sociaux + site internet + relais via médias).



JAT Café, un café-study space populaire à Bruxelles (©JAT Café)

*non-exhaustif, tirés des contacts de la mission

TYOLOGIE 6 : TIERS-LIEUX ET ESPACES TEMPORAIRES

Description : Espaces aménagés pour l'occasion, au sein d'occupations temporaires ou de lieux existants réinvestis de manière temporaire.

Nature & Modalités d'accès : Public & Gratuit.

Capacité / jauge : Variable en fonction du lieu investi.

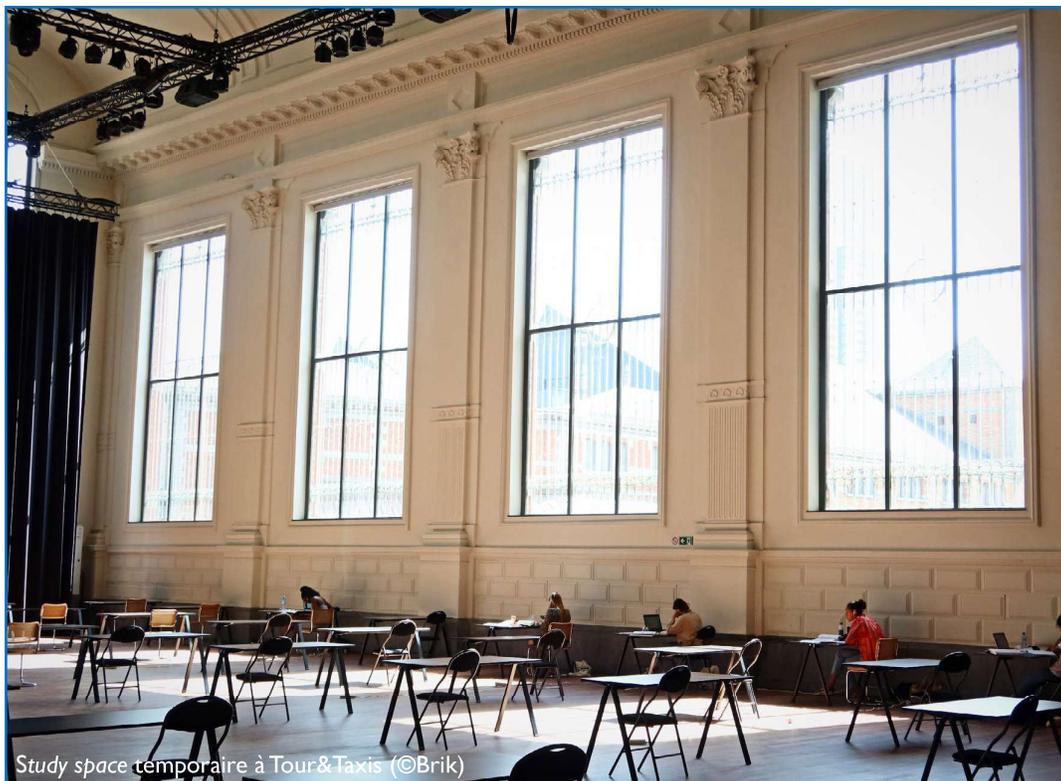
Locaux : Les locaux peuvent être atypiques (ancienne usine en occupation temporaire, bureaux ou lieux culturels temporairement fermés au public, etc.) et adaptables pour du travail individuel comme de groupe. Exemple : Cité de la Jeunesse à Bridge City.

Services proposés : Service minimum, c'est à dire Wifi et sanitaires.

Gestionnaire.s / personnes de contact : ASBL gérant.e des lieux

Partenariats* : L'asbl responsable du study space, le lieu réinvesti, les acteurs de l'occupation temporaire, etc.

Communication : Via les canaux habituels du gestionnaire + les partenariats établis.



*non-exhaustif, tirés des contacts de la mission

Si ces 6 typologies permettent de regrouper et de caractériser les *study spaces* présents sur le territoire bruxellois, un point diffère : celui du système d'accessibilité et/ou de réservation qui peut varier entre un *study space* et un autre, sans logique de typologies. Certains lieux utilisent des systèmes en ligne comme Book a place ou Affluence, et pour la plupart des autres lieux, l'étudiant.e s'y rend directement et espère trouver de la place. S'il se voit refuser l'entrée, le plus souvent, les établissements n'ont pas idée des autres possibilités et ne savent pas conseiller et re-diriger les étudiant.e.s.

L'offre réelle en *study spaces* est-elle insuffisante ou est-ce une question de visibilité ? D'une part, l'on observe chaque année une saturation des *study spaces*. D'autre part, le réseau des N22 est en demande d'étudiant.e.s et les lieux mis en place par certaines communes lors du confinement n'ont jamais été remplis. C'est là que le projet de plateforme des *study spaces* de la CVE prend tout son sens : recenser les lieux et le nombre de places disponibles permettra d'avoir une idée du nombre réel de places par Commune et ainsi adapter la stratégie territoriale en fonction des besoins (développement des nouveaux lieux ou promotion de lieux existants).

Impact de la crise du Covid-19 chez les gestionnaires

La réduction de places disponibles :

Les mesures sanitaires prônant la distanciation des personnes, les *study spaces* ont vu leur nombre de places disponibles fortement décroître. De 35 et 25 places, les bibliothèques d'Ixelles sont passées à 15 et 10 places. De 30 places, la bibliothèque de Sint-Lukas est passée à 5 places.

La réduction du personnel gérant :

La nécessité de respecter le nombre de personnes par m² a également forcé les acteurs des *study spaces* à réduire au maximum le nombre de personnes gérantes sur place. Cela peut rendre le travail d'encadrement plus lourd pour les personnes en charge.

Le recours à la réservation pour prioriser les étudiant.e.s dans le besoin :

Suite à la crise du Covid-19 et l'annonce d'un confinement au printemps 2020, la Commune d'Anderlecht a ouvert deux *study spaces* pour les étudiant.e.s répondants à ces critères d'accès : être Anderlechtois.e ; avoir un réel besoin d'un lieu calme et /ou d'un ordinateur (critère à préciser, notamment avec la Commune); valider le Règlement d'Ordre Intérieur. La mise à disposition s'est faite sur réservation.

Autre exemple : durant le confinement, Brik a remplacé la liste de *study spaces* disponibles par un formulaire de demande d'aide, sur son site. Brik a également communiqué par mail et de manière ciblée, via les cercles étudiants et les institutions, afin d'être sûr de toucher les étudiant.e.s les plus dans le besoin.

Quels besoins et demandes au niveau des gestionnaires ?

Lors des entretiens individuels avec les gestionnaires et des workshops, nous avons pu identifier des demandes et besoins non-satisfaits spécifiques à une typologie de *study space* et/ou gestionnaire ou partagés entre tous les gestionnaires :

- La difficulté des Hautes Ecoles (HE) et établissements de Promotion Sociale (PSo) à rester ouvertes durant les vacances afin de proposer des *study spaces*, pour cause de manque de personnel et de financements ;
- Le besoin chez les gestionnaires et acteurs de l'aide à la réussite d'une plateforme qui concentre toute l'information en matière de *study spaces*, pour pouvoir informer les étudiant.e.s mais aussi connaître les autres acteurs du secteur ;
- La fracture numérique et les besoins en matériel informatique pour certains.e.s étudiant.e.s dans le besoin et parallèlement, la difficulté à toucher ces publics en période de Covid-19 ;
- Le manque de connaissance de l'offre en *study space* au sein-même du secteur, le manque de connectivité entre gestionnaires de *study spaces*, ainsi qu'avec les établissements d'enseignement supérieur.

4. La demande en study spaces en région bruxelloise

Afin de mieux cerner l'usage réel mais aussi les manquements et besoins non-satisfaits des étudiant.e.s en matière d'espaces d'études, nous avons mené un travail d'enquête au moyen d'un questionnaire en ligne (Google Forms), suivi d'entretiens qualitatifs et individuels (visioconférences) avec quelques répondant.e.s intéressé.e.s.

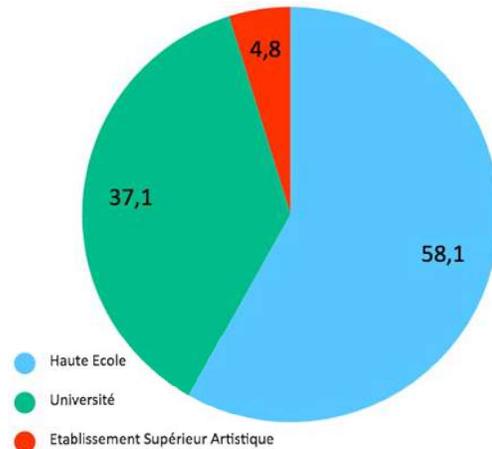
Profil des répondant.e.s

Identité sociale :

Parmi les 1077 étudiant.e.s qui ont répondu au questionnaire en ligne, dans l'une des trois langues proposées (Fr,Nl,En), on retrouve majoritairement des femmes (55,8%), ce qui correspond à la répartition observée dans l'enseignement supérieur belge^{1,2}. 77,3% des répondant.e.s sont de nationalité belge, 13,8% de nationalité non-belge et européenne, et 8,9% de nationalité non-européenne. En Fédération Wallonie-Bruxelles, 21% des étudiant.e.s du supérieur sont étranger.e.s, dont 6% provenant de pays hors-UE². Ces derniers sont donc légèrement surreprésentés dans notre enquête mais les chiffres restent tout à fait pertinents. L'âge moyen des participant.e.s est de 21 ans.

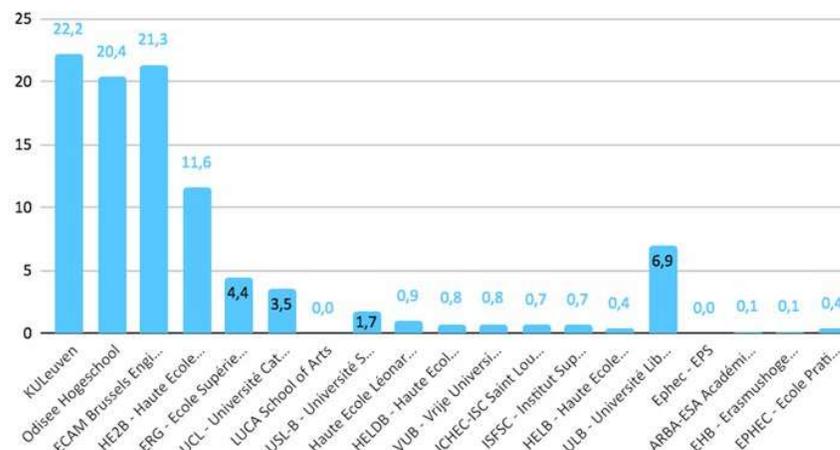
Niveau/année d'étude & type d'établissement :

Le taux d'étudiant.e.s par année d'étude est représentatif de la situation actuelle en RBC, avec une majorité d'étudiant.e.s en 1ère et 2ème années. Cependant, il y a une surreprésentation des étudiant.e.s en haute école, avec 58,1% des réponses (620 réponses), alors qu'ils représentent environ 35% de la population estudiantine à Bruxelles en 2019-2020³. 37,1% des répondant.e.s étudient à l'université; 4,8% répondant.e.s suivent un cursus artistique en école supérieure des arts. Au total, nous avons reçu des réponses d'étudiant.e.s venant de 5 universités, 3 ESA & 9 HE différentes. Il n'y a eu aucune réponse de la part d'étudiant.e.s en promotion sociale.



Q5 - "Ton établissement" (1056/1077)

Questionnaire aux étudiant.e.s (septembre 2020)



Sur les 1056 réponses à la question 5 - *Quel est ton établissement?* :

2/3 des répondant.e.s étudient sur les campus de la KULeuven (22,2%), Odisee Hogeschool (20,4%) et l'ECAM (21,3%).

¹IBSA (juin 2020). Enseignement-Population scolaire. Lien : <https://ibsa.brussels/themes/enseignement/population-scolaire>

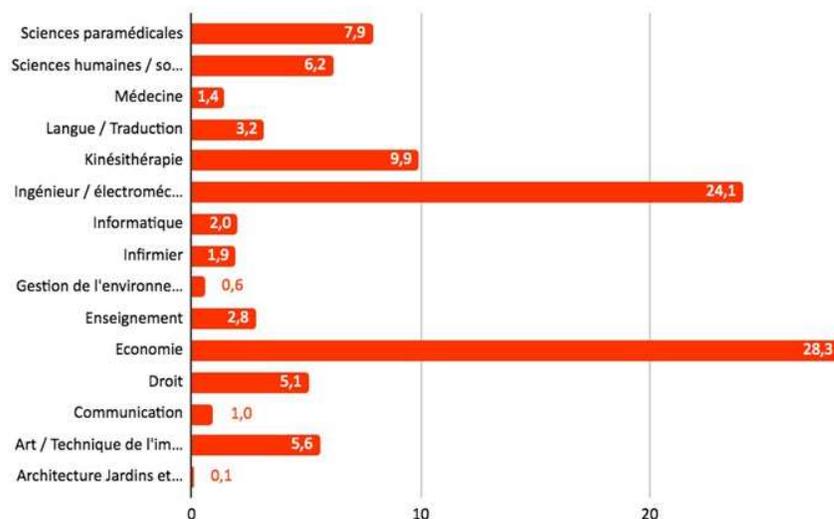
²Académie de Recherches et d'Enseignement Supérieur. "L'enseignement supérieur en faits et chiffres", *Statistiques*.

Lien : www.ares-ac.be/fr/statistiques

³Perspective-Cellule Vie Etudiante (2020). *Panorama de la Vie étudiante 2019-2020*, p.5.

Q8 - "Tes études" (1039/1077)

Questionnaire aux étudiant.e.s (septembre 2020)

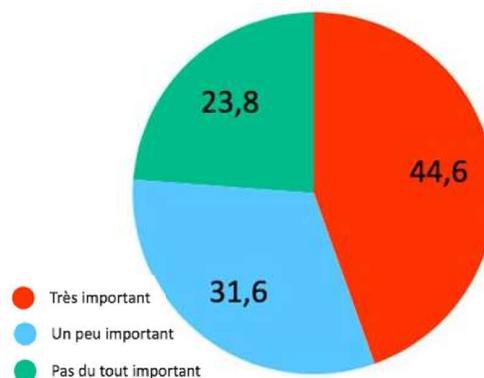


Concernant les types d'études représentés parmi les répondant.e.s, on observe une grande diversité, bien que certaines branches soient plus représentées que d'autres. C'est le cas des études d'économie et des études d'ingénieur/électromécanique/construction.

Fréquentation des study spaces

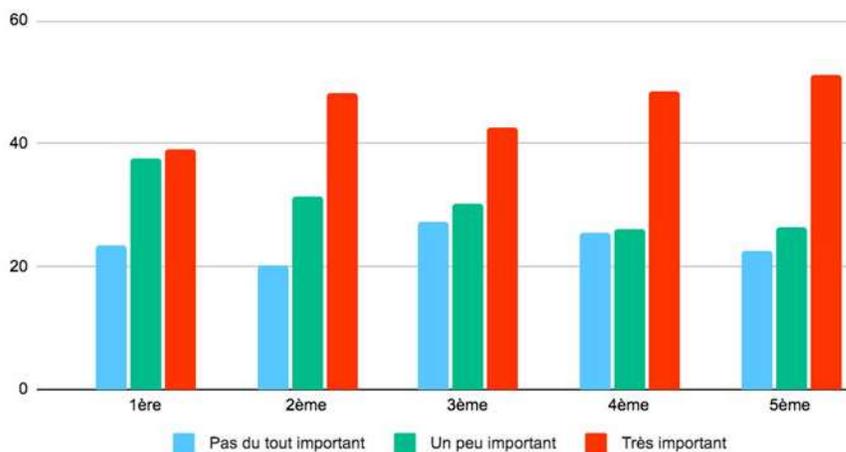
Quelle importance des study spaces ?

Dans l'ensemble, les répondant.e.s sont 44% à trouver les study spaces très importants dans leurs études, 32% un peu important et 24% pas du tout important. Mais ces opinions varient en fonction de divers facteurs.



Année d'étude / Importance des SS (%)

Questionnaire aux étudiant.e.s (septembre 2020)



Le graphique ci-contre prouve que l'année d'étude influence relativement peu l'importance que les individus apportent aux espaces d'études.

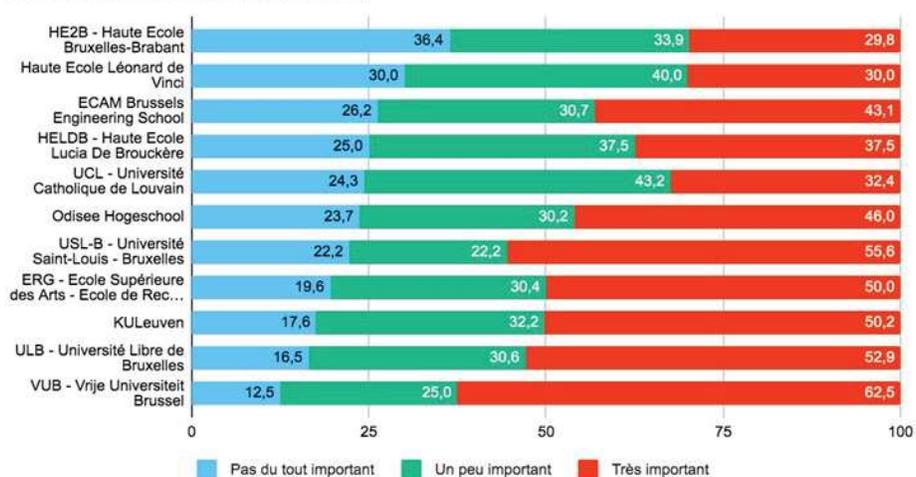
De même, la nationalité des étudiant.e.s ne constitue pas un facteur déterminant dans l'importance donnée aux *study spaces* (voir graphique ci-dessous) : on observe que les chiffres varient peu entre étudiant.e.s belges, européens et les étudiant.e.s provenant de pays en dehors de l'Union Européenne.

Une variable qui elle, influe sur l'importance des *study spaces*, est l'établissement des participant.e.s.

En sélectionnant les dix écoles qui représentent plus d'1% du total des réponses au questionnaire, il semblerait que :

- les étudiant.e.s de la VUB accordent beaucoup d'importance aux espaces d'études disponibles, tout comme ceux de Sint-Lukas de l'ER ;
- les étudiant.e.s néerlandophones accordent plus d'importance aux *study spaces*, puisque les établissements des répondant.e.s accordant le moins d'importance aux *study spaces* sont composés exclusivement d'établissements francophones ;
- l'importance des *study spaces* est plus grande chez les étudiant.e.s universitaires que chez les étudiant.e.s des Hautes Ecoles.

Importance des *study spaces* / Etablissement (%)
Questionnaire aux étudiant.e.s (septembre 2020)

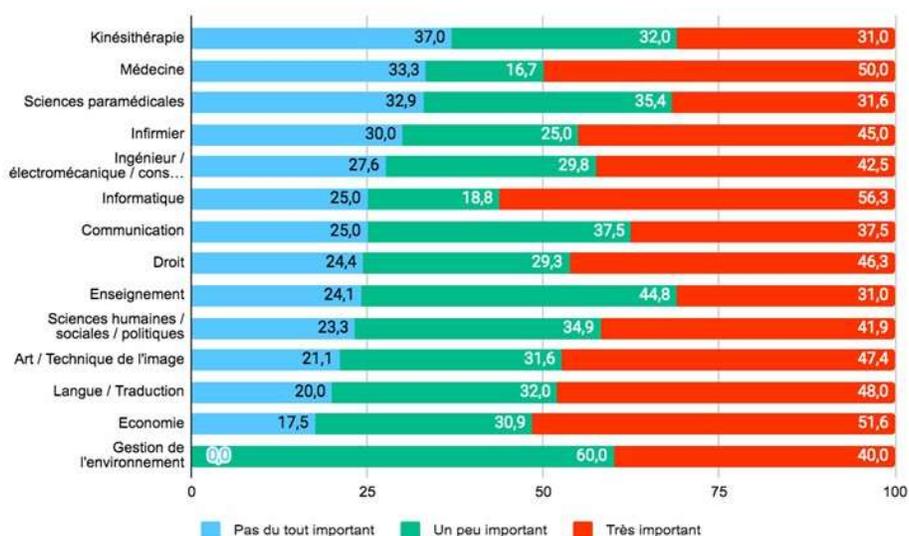


En affinant la recherche par type d'études (voir graphique page suivante), on observe des différences dans l'importance donnée aux *study spaces* (943 personnes ont répondu à la question sur leurs études et la question de l'importance des espaces d'études).

On remarque d'abord que les quatre types d'études dont les étudiant.e.s accordent le moins d'importance aux *study spaces* relèvent toutes du domaine de la santé, notamment avec les études paramédicales qui sont bien représentées dans cette enquête. Il est suivi par le domaine de l'enseignement, dont les étudiant.e.s ont majoritairement choisi la réponse « un peu important ». Sans surprise, on retrouve les étudiant.e.s d'art et de technique de l'image comme ciels ayant le plus besoin d'espaces d'études.

Si les étudiant.e.s en gestion de l'environnement semblent ne pas pouvoir se passer d'espaces d'études, il faut néanmoins noter qu'ils n'étaient que 5 à avoir répondu au sondage, ce qui rendent représentativité et pertinences plus fragile.

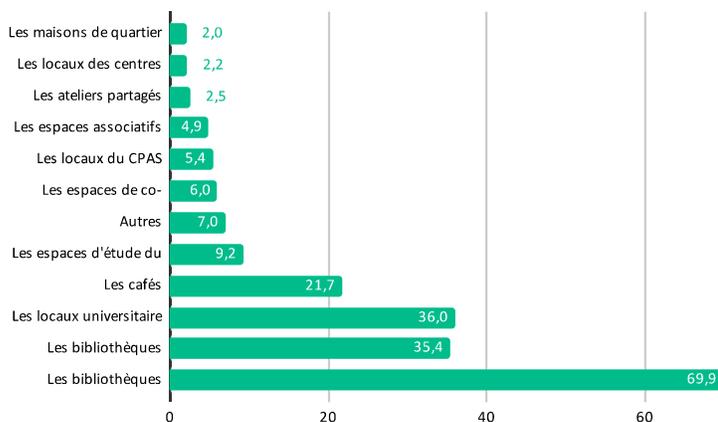
Importance des study spaces / Type d'études (%)
Questionnaire aux étudiant.e.s (septembre 2020)



Quels types de study spaces sont les plus populaires ?

Des 1077 répondant.e.s, 834 personnes ont précisé le type d'espaces d'études qu'ils fréquentent. Sans surprise, ce sont les bibliothèques universitaires qui sont le plus largement utilisées par les étudiant.e.s, totalisant 67% des répondant.e.s à cette question. En seconde place, on retrouve les bibliothèques non-universitaires (communales, régionales et fédérale) et les autres locaux universitaires, où environ un tiers des répondant.e.s s'y rendent pour travailler.

Q10 - Lesquels de ces types de study spaces fréquentes-tu ? (834/1077)
Questionnaire aux étudiant.e.s (septembre 2020)



Concernant les cafés, plus de 20% des participant.e.s disent parfois s'y rendre pour étudier ou travailler. En creusant la question afin de préciser les types de profils qui s'y rendent, on observe trois tendances :

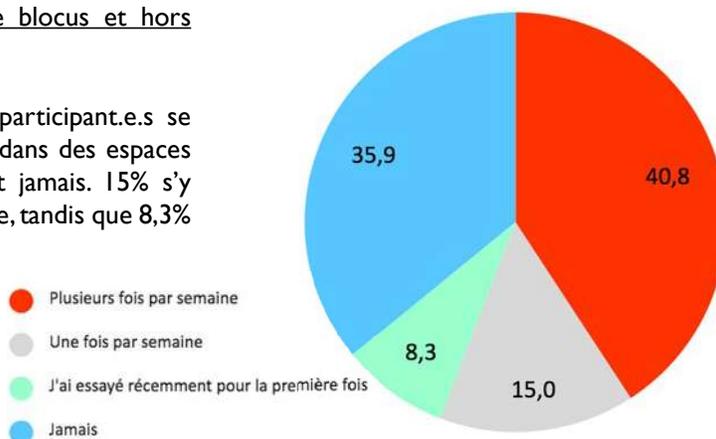
1) les répondant.e.s francophones et anglophones fréquentent beaucoup plus les cafés que les néerlandophones avec respectivement 21,5%, 28,6% et 10,6% de réponses positives. Se pose alors la question d'une corrélation avec la communication importante de Brik qui se fait exclusivement en néerlandais et en anglais.

2) en général (langues confondues), les cinquièmes années fréquentent le plus les cafés (51% d'entre-eux.elles qui étudient parfois là-bas, contre entre 20,9% et 24,4% des années précédentes) ;

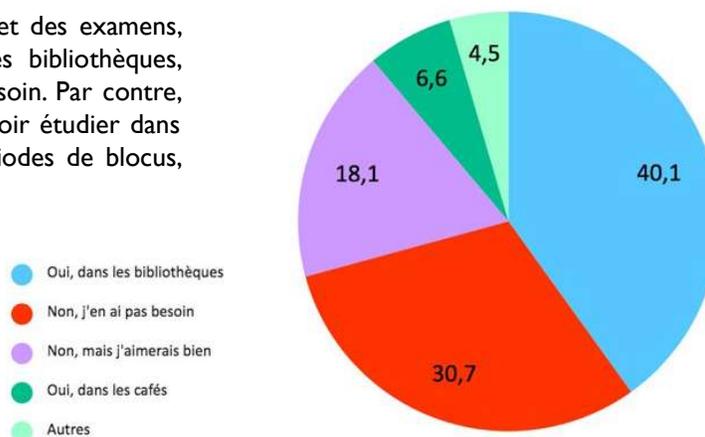
3) il y a une fréquentation plus grande chez les étranger.e.s, qu'ils soient de l'UE ou hors de l'UE, ce qui pose différentes questions. En croisant la nationalité des répondant.e.s avec le type de study space fréquenté, on observe une différence dans la fréquentation des cafés. Des participant.e.s qui fréquentent les cafés : 41,8% sont non-Belges issu.e.s de l'UE, 35,4% sont de nationalité non-UE et 19,6% sont Belges. En sachant que 77% des répondant.e.s à ce questionnaire sont d'origine Belge, la question se pose : les étudiant.e.s étrangers connaissent-ils moins les différents types de study spaces ?

Quelle fréquentation en temps de blocus et hors blocus ?

En période de blocus, 40,8% des participant.e.s se rendent plusieurs fois par semaine dans des espaces d'études et 35,9% ne s'y rendent jamais. 15% s'y rendent environ une fois par semaine, tandis que 8,3% en sont à leur premier essai.



En dehors des périodes de blocus et des examens, 40,1% continuent de fréquenter les bibliothèques, et 30,7% disent ne plus en avoir besoin. Par contre, 18,1% des répondant.e.s disent vouloir étudier dans des study spaces en-dehors des périodes de blocus, mais ne le font pas.



Non-fréquentation des study spaces et freins

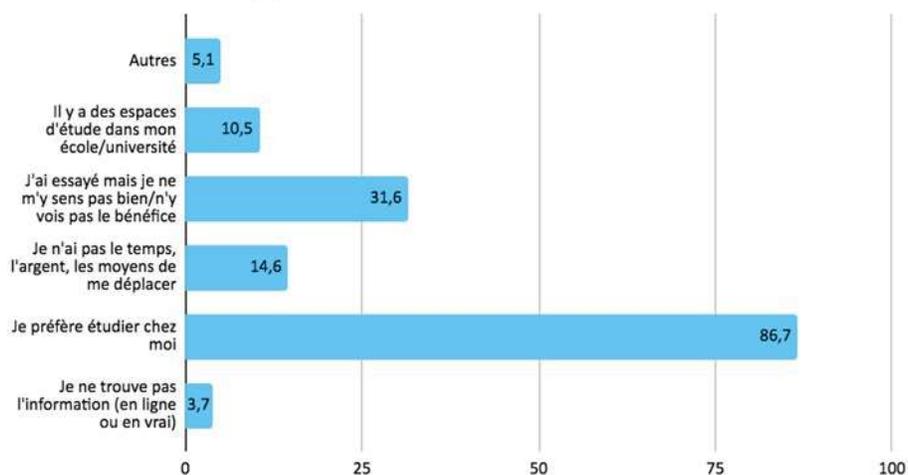
Une non-fréquentation « positive » :

Bien que les raisons pour lesquelles certain.e.s étudiant.e.s ne trouvent pas les espaces d'études très importants soient multiples (quasi 1/3 des répondant.e.s n'y vont pas car ils ne s'y sentent pas bien ou n'y voient pas le bénéfice), la grande majorité des non-utilisateur.ice.s de study spaces expriment leur préférence d'étudier chez eux, à la maison (294 répondant.e.s). Alors, la question de leur logement (type, qualité) se pose.

En croisant les résultats (voir graphes page suivante) de la question 2 - *Si tu as coché « Pas du tout important », peux-tu nous dire pourquoi ?* avec ceux de la question 24 - *Quel est ton type de logement?*, on voit que 76% des répondant.e.s vivent effectivement dans un logement potentiellement favorable à la concentration et la révision (maison familiale, studio ou appartement seul.e, en couple), une grande majorité habitant dans la maison familiale.

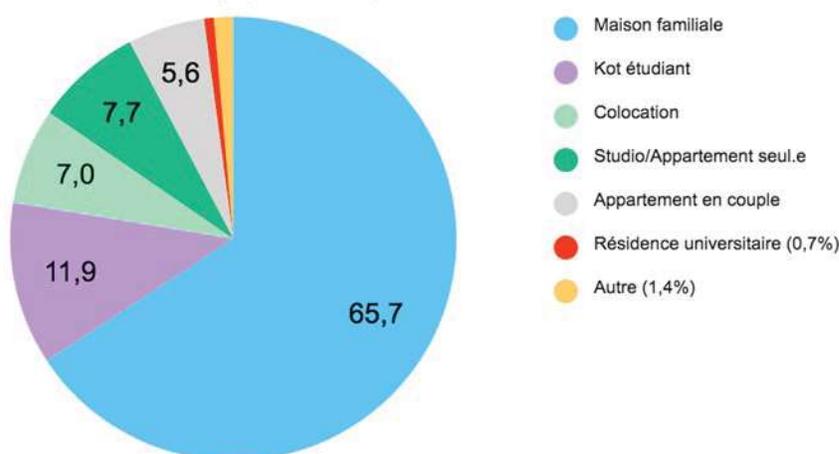
Q2 - Si tu as coché "Pas du tout important", peux-tu nous dire pourquoi ?

Questionnaire aux étudiant.e.s (septembre 2020)



Où vivent ceux qui ont répondu "Je préfère étudier chez moi" ?

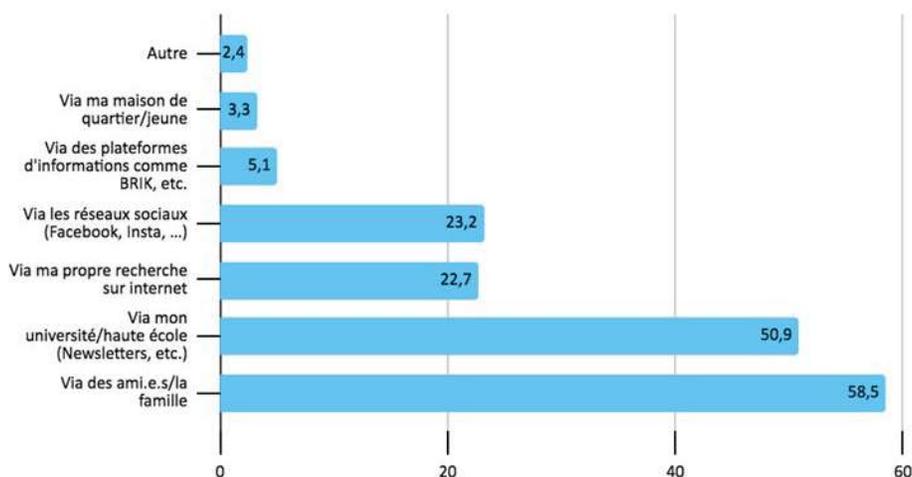
Questionnaire aux étudiant.e.s (septembre 2020)



Communication & réseaux étudiants

Des différents canaux de communication (voir graphe page suivante), les plus efficaces ou les plus employés chez les répondant.e.s sont majoritairement le bouche-à-oreille et les canaux d'information de l'établissement d'enseignement où iels étudient. Les réseaux sociaux et la recherche personnelle d'information représentent une part plus faible - mais non négligeable - des canaux d'informations, tandis que les autres moyens (y compris les plateformes spécialisées) sont notablement moins utilisés (5,1% pour les plateformes d'information et seulement 3,3% pour les canaux de communication communaux!).

Q11 - Comment en as-tu entendu parler ? (849/1077)
Questionnaire aux étudiant.e.s (septembre 2020)

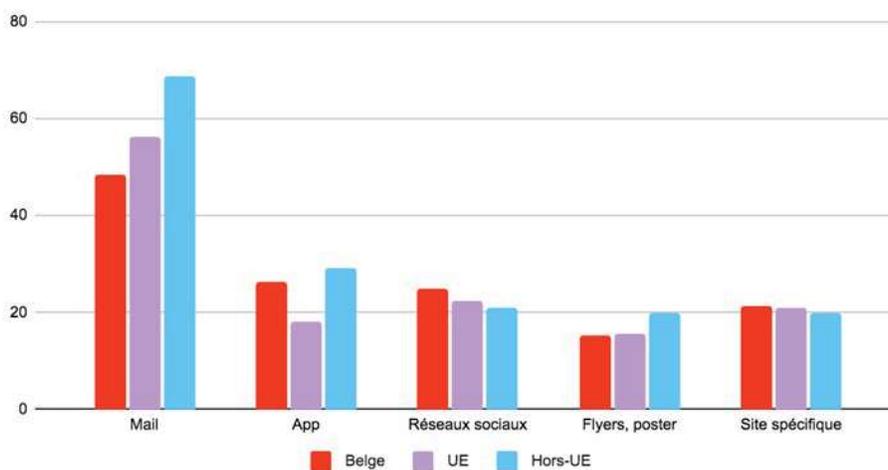


Concernant le moyen d'information idéal pour les étudiant.e.s, on observe une nette préférence pour les mails qui représentent près de 40% des premiers choix donnés (il s'agit ici d'une question avec plusieurs réponses possibles, par ordre de préférence). La nationalité des étudiant.e.s montre que la préférence pour les mails est renforcée chez les étudiant.e.s étranger.e.s.

La préférence concernant les autres options disponibles est globalement égale, avec tout de même une préférence pour un site spécifique dédié aux *study spaces*. Une préférence que l'on retrouve également dans l'enquête lancée en novembre 2019 par la CVE : 85% des étudiant.e.s sollicité.e.s préfèrent une communication via un site internet et 70% via une application téléphone⁴.

A l'inverse, un manque d'engouement pour les flyers se fait sentir. Cependant, lors des entretiens individuels avec des gestionnaires de *study spaces*, il est apparu que la communication papier soit nécessaire pour atteindre les étudiant.e.s les plus éloigné.e.s du système - ciels en difficulté d'apprentissage et décrochage scolaire et/ou ciels avec un accès limité aux réseaux sociaux et internet. L'affichage de posters et de flyers dans l'espace public a également été utilisé lors du confinement par certains gestionnaires, au printemps 2020. En ce sens, une utilisation raisonnée et ciblée du papier (poster, flyers, toute-boîte) vaut d'être mise en place.

Préférence canaux de communication/nationalité



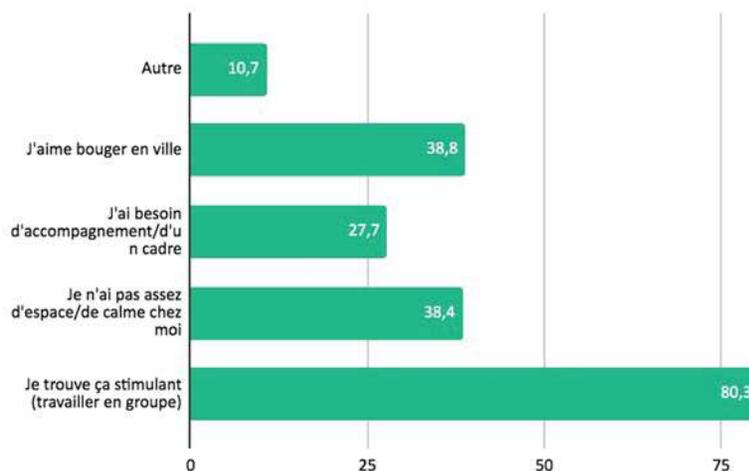
⁴Perspective-Cellule Vie Etudiante (2020). Panorama de la Vie étudiante 2019-2020, p.5.

Lors des entretiens individuels, il est également ressorti que les cercles et comités étudiants représentaient un autre canal de communication important. Dépendamment des établissements et campus, certains comités étudiants endossent le rôle de communicateur entre l'établissement et les étudiant.e.s, notamment ciels les plus en retrait ou les plus en difficulté. Les informations sur des salles de classe ouvertes à la révision circulent sur les groupes Whatsapp et Facebook des étudiant.e.s.

Besoins et demandes des usager.e.s

Quant aux raisons pour lesquelles les répondant.e.s trouvent les *study spaces* très importants, il s'avère que le cadre studieux, le changement de décor et la possibilité de travailler en groupe constituent une motivation forte. Aucune tendance n'est ressortie des réponses "Autre".

Q3 - Si tu as coché "Très important", peux-tu nous dire pourquoi ? (534/1077)
Questionnaire aux étudiant.e.s (septembre 2020)



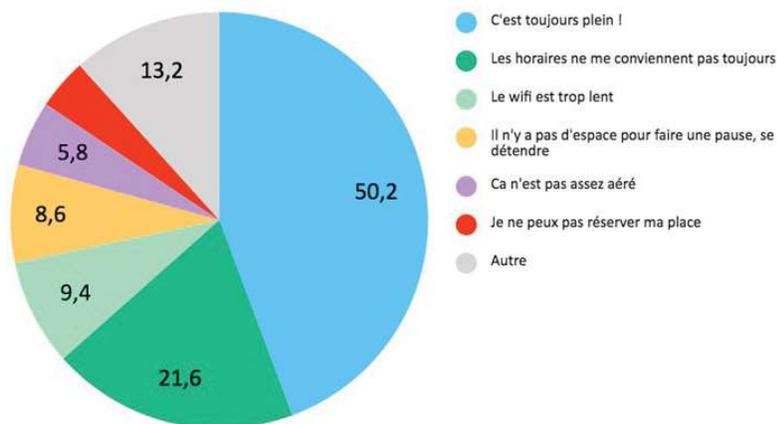
En analysant ces réponses (voir graphe page suivante) avec celles de la question 15 - *Qu'attends-tu prioritairement d'un study space ?*, on observe que peu d'étudiant.e.s demandent à être encadré.e.s par un.e professeur.e ou assistant.e : il est donc plus probable qu'ils parlent ici d'un cadre d'étude plus large, un environnement, plutôt que d'un accompagnement concret avec une personne enseignante.

Cependant, en regardant les réponses à la question 18 - *Quels sont les principaux problèmes que tu rencontres dans les study spaces que tu fréquentes?*, il apparaît que ce que les étudiant.e.s veulent d'un *study spaces* n'est pas toujours ce qu'ils y trouvent.

Q18 - Quels sont les principaux problèmes que tu rencontres dans les study spaces que tu fréquentes

Questionnaire aux étudiant.e.s (septembre 2020)

Des raisons pour lesquelles les étudiant.e.s ne fréquentent pas de *study spaces*, celle de la place disponible constitue le frein majeur, avec 50,2% des réponses. Les horaires et le wifi sont également des freins importants.



Dans les réponses "Autres", on retrouve :

- trop de bruit et de distraction ;
- une inaccessibilité (interdiction de rentrer ou place payante) pour les étudiant.e.s d'autres facultés/établissement voulant étudier à la bibliothèques universitaire ;
- un manque de supervision, à la fois pour le bruit et pour les vols ;
- l'insalubrité et la chaleur en été ;
- pas d'espace pour le travail en groupe ou se reposer.

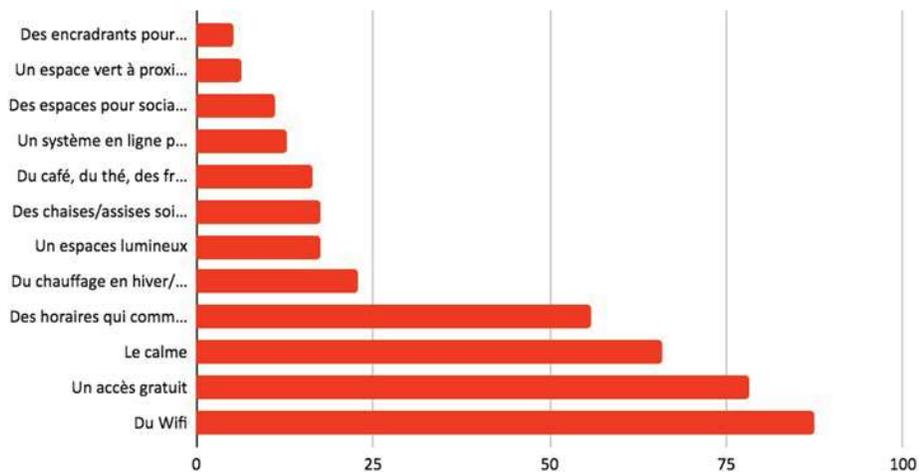
Ainsi, les motivations premières à l'utilisation d'un *study spaces* ne sont pas toujours satisfaites, surtout en période de blocus.

Enfin, la question 15 portait sur ce que les étudiants attendaient principalement des espaces d'études, avec un taux de réponse de 98%. On voit ici que l'accès à un wifi (rapide) constitue le premier critère nécessaire pour 85% des répondant.e.s. La gratuité de l'accès est quasi tout aussi importante. Après ces deux premiers critères, c'est le fait d'avoir des horaires assez larges et un certain calme à l'intérieur des espaces partagés qui semblent le plus important chez les étudiant.e.s (65% et 54% respectivement). L'horaire confortable est effectivement un critère qui est souvent revenu lors d'entretiens individuels.

Les autres critères, y compris ceux de confort, semblent nettement moins prioritaires par rapport aux 4 premiers (wifi, accès gratuit, calme et horaire large). Cependant, le confort est revenu plusieurs fois dans les réponses ouvertes et il nous semble un critère primordial. Offrir aux étudiant.e.s des chaises et tables adéquates, qui permettent une bonne posture en travaillant, est aussi une nécessité lorsqu'on sait que les étudiant.e.s travaillent assi.e.s plusieurs heures par jour, tous les jours pendant des semaines, en période de blocus. On peut remarquer ici que le fait d'avoir des encadrants est le critère le moins demandé par les étudiant.e.s, avec seulement 5% des réponses.

Q15 - Qu'attends-tu prioritairement d'un "study spaces" (1059/1077)

Questionnaire aux étudiant.e.s (septembre 2020)



Les entretiens individuels

Les répondant.e.s :

Au total, nous avons interviewé 14 étudiant.e.s (8 FR, 5 NL et 1 EN) : 8 hommes & 6 femmes. Nous avons sollicité les étudiant.e.s en fonction des critères d'hétérogénéité (cf. p.7) afin d'avoir un échantillon mixte dans l'usage des *study spaces*, ainsi que dans le type d'études (économie, droit, langue/traduction, enseignement, kiné, informatique, Art/Techniques de l'image, ingénierie). Une grande majorité des étudiant.e.s était en 2^{ème} année d'étude.

La trame de l'enquête individuelle reprenait celle du questionnaire en ligne, en approfondissant les sujets suivants : la situation familiale (« qui étudie dans ta famille? ») ; la réussite scolaire (redoublement, apprentissage & évolution des méthodes de travail) ; la définition d'un *study space* ; les études en temps de Covid ; les canaux de communication officiels ; les déplacements.

Apprentissages

Au niveau de la communication, les entretiens individuels nous ont permis d'identifier des réseaux de communication et d'entraide importants chez les étudiant.e.s qui jugent être, de manière générale, assez mal informé.e.s de l'offre en *study space*. Dans différents EIS (Lucia De Brouckère, VUB, ULB), les comités et réseaux sociaux étudiants jouent un rôle de médiateur entre l'établissement et les étudiant.e.s plus difficiles à joindre et/ou en décrochage scolaire. Cela se traduit par un groupe Facebook ou Whatsapp, qui communique aux étudiant.e.s les salles d'études ouvertes sur le campus en temps de blocus, entre autre. Certains groupes sur les réseaux sociaux sont gérés par l'établissement-même.

Au niveau de la plateforme des *study spaces*, sa nécessité fait l'unanimité. Les répondant.e.s demandent à ce qu'elle soit claire et facile d'utilisation, en utilisant par exemple des pictogrammes pour informer sur les caractéristiques de chaque lieu recensé. Les étudiant.e.s soulignent l'importance d'une campagne de communication importante en début d'année et relayée par les professeurs (réseaux sociaux, boîte mail des étudiant.e.s et passage en auditoire).

Au niveau de l'offre en *study space*, les étudiant.e.s expriment un besoin de développer des lieux sur ou à proximité des campus (notamment des Hautes Ecoles qui ont rarement de grands espaces d'étude), ainsi que sur l'axe du métro 5 qui regroupe beaucoup d'étudiant.e.s (Auderghem, Woluwé, Montgomery, Hermann-Debroux). Il faudrait plus de salles dédiées aux travaux de groupe et aux cours en ligne (afin de ne pas déranger toute une salle silencieuse). Les horaires élargis (7h à 21h-22h) font partie des demandes récurrentes.

Le workshop II avec gestionnaires & étudiant.e.s - 3 décembre 2020

Acteurs publics/communautaires : Karolina Klejn (Cellule Etudiante CPAS 1000 Bruxelles), Didier Ledocte (Occupations temporaires, Citydev), Aurélie Marchand (Service Jeunesse, Commune d'Anderlecht), Muriel Laborde (Instruction publique, Ville de Bruxelles). **Bibliothèques** : Irma Buiatti (Bibliothèque francophone Commune Ixelles). **EIS** : Maryline Ledoux (Aide à la réussite, ERG), Valérie Dumoulin (Service de Support et missions transversales, ULB), Marlies Van Guyse (Responsable des affaires étudiantes, Sint-Lukas School of Art), Florence Verbanck (Direction, EPFC). **Acteurs privés/associatifs** : Marieke Naessens (Brik asbl), Michael Houben (My Sherpa). **Etudiant.e.s** : Nele Leeten (étudiante à la VUB)

Au-delà d'une nouvelle collaboration entre Citydev et l'ERG, ce second workshop a creusé les pistes suivantes :

Lancement de la plateforme *study spaces* :

- Identification de bases de données existantes de lieux disponibles
- Validation de l'idée d'un formulaire à remplir
- Possibilité de centraliser la récolte des infos des bibliothèques via l'Instruction Publique
- Quelle intervention des étudiant.e.s dans la mise à jour des données?

Forum des acteurs des *study spaces* :

- Validation générale de l'idée de forum annuel
- Meilleure inclusion des institutions de Promotion Sociale
- Et pourquoi pas en réseau avec d'autres villes étudiantes belges?

Faciliter l'ouverture d'un *study space* temporaire :

- Identification de bases de données existantes de lieux disponibles
- Echange sur les pratiques de gestion/ rémunération des étudiant.e.s-gestionnaires
- Mobilisation & mutualisation de matériel informatique via Citydev, iCity ou des dons d'entreprises
- Nouveau terrain d'action pour Citydev (projet pilote?)

III. RECOM- MANDATIONS

the 1990s, the number of employees in the public sector has increased in all countries. The increase is most pronounced in the Netherlands, where the number of employees in the public sector has increased from 1.5 million in 1980 to 2.5 million in 1998. This increase is due to a combination of factors, including a general increase in the size of the public sector, a decrease in the number of employees in the private sector, and a decrease in the number of employees in the non-profit sector.

The increase in the number of employees in the public sector has led to a number of changes in the way the public sector is organized. One of the most important changes is the introduction of a new organizational structure, known as the 'new public management' (NPM). This structure is based on the principles of efficiency, effectiveness, and accountability.

The NPM structure is based on the idea of 'decentralization'. This means that decision-making is moved from the central government to the local level. This is done in order to make the public sector more responsive to the needs of the citizens. Another important feature of the NPM structure is the introduction of 'performance indicators'. These indicators are used to measure the performance of the public sector and to identify areas for improvement.

The NPM structure has led to a number of changes in the way the public sector is managed. One of the most important changes is the introduction of 'contracting'. This means that the public sector is now able to contract out certain services to the private sector. This is done in order to reduce costs and to improve the quality of the services provided.

The NPM structure has also led to a number of changes in the way the public sector is financed. One of the most important changes is the introduction of 'user fees'. These fees are charged to the users of the public services and are used to finance the services. This is done in order to make the public sector more self-financing and to reduce the burden on the taxpayer.

The NPM structure has also led to a number of changes in the way the public sector is staffed. One of the most important changes is the introduction of 'flexible staffing'. This means that the public sector is now able to hire and fire employees more easily. This is done in order to make the public sector more flexible and to reduce costs.

The NPM structure has also led to a number of changes in the way the public sector is evaluated. One of the most important changes is the introduction of 'external evaluation'. This means that the performance of the public sector is now evaluated by independent organizations. This is done in order to ensure that the public sector is held accountable for its performance.

The NPM structure has also led to a number of changes in the way the public sector is perceived. One of the most important changes is the introduction of 'customer orientation'. This means that the public sector is now seen as a provider of services to the citizens, rather than as a provider of services to the state. This is done in order to make the public sector more customer-oriented and to improve the quality of the services provided.

The NPM structure has also led to a number of changes in the way the public sector is governed. One of the most important changes is the introduction of 'decentralized governance'. This means that the public sector is now governed by a number of different bodies, rather than by a single central body. This is done in order to make the public sector more responsive to the needs of the citizens and to improve the quality of the services provided.

The NPM structure has also led to a number of changes in the way the public sector is funded. One of the most important changes is the introduction of 'performance-based funding'. This means that the public sector is now funded based on its performance. This is done in order to encourage the public sector to improve its performance and to reduce costs.

The NPM structure has also led to a number of changes in the way the public sector is organized. One of the most important changes is the introduction of 'smaller units'. This means that the public sector is now organized into a number of smaller units, rather than into a few large units. This is done in order to make the public sector more flexible and to improve the quality of the services provided.

The NPM structure has also led to a number of changes in the way the public sector is managed. One of the most important changes is the introduction of 'total quality management' (TQM). This means that the public sector is now managed based on the principles of TQM. This is done in order to improve the quality of the services provided and to reduce costs.

The NPM structure has also led to a number of changes in the way the public sector is perceived. One of the most important changes is the introduction of 'transparency'. This means that the public sector is now more open to the public and to the media. This is done in order to make the public sector more accountable and to improve the quality of the services provided.

I. Les fiches-actions

Pour les résultats de cette étude, nous avons orienté nos « recommandations » vers un outil plus opérationnel et externalisable : des fiches-actions.

Ces fiches-actions, au nombre de 5, ont été construites suite aux nombreux échanges avec les gestionnaires et étudiant.e.s lors de cette mission : entretiens téléphoniques avec les gestionnaires de lieux, questionnaires en ligne et entretiens qualitatifs avec les étudiant.e.s et enfin, deux workshops virtuels qui ont permis d'ouvrir des pistes d'idées et réflexions (workshop du 7 juillet) et de préciser la faisabilité et les leviers à activer pour chaque fiche-action et recommandation (workshop du 3 décembre 2020).

Chaque fiche est construite de la manière suivante :

- Titre et numéro de la fiche-action
- Description de l'action à mettre en place
- Besoins auxquels l'action répond
- Bénéficiaires de l'action
- Acteurs concernés
- Mise en place
- Temporalité
- Références & inspirations

Les deux premières fiches-actions sont les plus conséquentes et ont été discutées et approfondies durant le second workshop de décembre 2020. La cinquième action a également fait l'objet d'une question durant ce workshop : son utilité a bien été confirmée à l'unanimité.

Création d'une plateforme web regroupant toutes les informations en temps réel des *study spaces* en région bruxelloise

Description

Il s'agit d'une plateforme internet recensant tous les *study spaces* en RBC et offrant une information en temps réel du nombre et des types de places disponibles, selon leurs différentes caractéristiques : place isolée, dans une salle commune, dans une salle silencieuse, place avec accès à un ordinateur, salles fermées pour travail en groupe etc.

Typologies de *study spaces* recensés :

- Bibliothèques communales, régionales et fédérales
- Bibliothèques universitaires
- Espaces/salles d'étude dans les établissements d'enseignement supérieur (notamment les universités)
- Espaces de co-working mis à disposition des étudiant.e.s
- Espaces communaux (Maisons de Quartier, espaces culturels, écoles primaires & secondaires) mis à disposition des étudiant.e.s
- Espaces de bureaux/privés mis à disposition des étudiant.e.s
- Cafés et espaces HORECA fréquentés par les étudiant.e.s
- Salles temporaires (occupations temporaires, autres) mis à disposition des étudiant.e.s

La plateforme devra recenser de la manière la plus exhaustive possible tous les types de *study spaces*, y compris les *study spaces* payants, afin de proposer une vision complète de l'offre et de répondre aux préférences les plus variées des étudiant.e.s.

Les fonctionnalités de la plateforme : pour trouver son *study space* idéal, l'étudiant.e.s pourra démarrer une recherche en sélectionnant différents critères :

- Par commune et par géolocalisation
- Par prix/gratuit
- Par type de services proposés (entre autres accompagnement en temps de blocus, accès à des ordinateurs/imprimantes/scanneurs, espace de restauration)
- Par horaire, avec une case qui indique "Ouvert actuellement"
- Par type de salle : salle silencieuse, salle informatique, salle de groupe, place isolée

Une fois arrivé sur la page d'un *study space*, l'étudiant.e y trouvera les informations suivantes :

Informations de base :

- Adresse postale & localisation sur une carte
- Heures d'ouverture
- Contacts téléphones/e-mail/fax
- Transports à proximité
- Entité ou établissement gérant le lieu (de quel réseau s'agit-il? est-ce une entreprise, une université, le CPAS, une ASBL?)

Accessibilité :

- Prix
- Affiliation demandée : étudiant.e du supérieur/secondaire, d'un établissement précis; carte de bibliothèque...
- Réservation : est-elle obligatoire, partielle (seulement un certain nombre de places peuvent-être réservées) ou inexistante ? Dans le cas où la réservation est nécessaire, la page du

PLATEFORME WEB RÉGIONALE

01

study space aura directement intégré le formulaire de réservation ou fournira un lien vers le formulaire de réservation (ou toute personne à contacter pour réserver une place).

Information sur le lieu :

- Types et nombre des différents espaces : cabines individuelles isolées; grandes salles ouvertes, salles pouvant accueillir des groupes, espace informatique, espace de restauration, etc.).
- Nombre de places occupées/disponibles par salle, en temps réel.
- Services proposés : wifi, prises électriques, air conditionné/chauffage, matériel informatique, présence d'encadrant.e.s pour un accompagnement ou tutorat, espaces de détente sur site ou dans le quartier, espaces de restauration (en indiquant si l'étudiant.e peut y acheter à manger, y cuisiner, ou simplement consommer la nourriture qu'il aura apportée), service de garderie sur site ou à proximité, ...
- La question du degré d'intervention de l'étudiant.e.s dans la mise à jour des informations/ le partage d'expérience (avis) a été discuté durant le second workshop. De ces échanges, il apparaît qu'une gestion des commentaires peut être difficile à assurer. Une alternative serait de permettre à l'étudiant.e de déposer un avis/une mise à jour des informations, qui serait envoyé au lieu concerné et à la personne gestionnaire de la plateforme, avant la mise à jour des informations.

Répond au(x) besoin(s)

Pour les étudiant.e.s :

- Besoin d'une information centralisée des *study spaces*
- Besoin d'une vision en temps réel des disponibilités des *study spaces* (surtout en période de blocus)

Pour les établissements scolaires :

- Besoin de savoir rediriger leurs étudiant.e.s vers d'autres espaces
- Besoin de visibilité (par ex les Centres Communautaires néerlandophones N22 en périphérie, financés par la Commission Communautaire Flamande ou VGC, en demande d'utilisateur.e.s)

Pour les institutions publiques :

- Besoin, en particulier dans certaines communes concernées par une forte présence d'étudiants sur leur territoire (par exemple Anderlecht), ainsi que CPAS (par exemple 1000 Bruxelles), de lister les espaces qu'elles mettent à disposition et de savoir rediriger les étudiant.e.s vers des lieux accessibles.

Bénéficiaires

- Les étudiant.e.s
- Les personnes travaillant dans l'aide à la réussite
- Les gestionnaires de *study spaces* et leurs équipes

Acteurs concernés

Pour la récolte de données et mises à jour ponctuelles :

- Universités
- Hautes écoles
- Promotion sociale
- Communes
- Citydev
- Brik
- Entreprises (co-working, FEB)
- ASBL et organismes actifs dans l'aide à la réussite (Maisons de jeunes, MySherpa, Student Academy...)

Pour la mise en place :

- CVE

Mise en place

Récolter les données :

Quelques bases de données existent déjà en RBC (auprès de Brik par exemple, des gestionnaires de coworking privés, etc.), elles peuvent servir de point de départ et une articulation entre elles sera à prévoir.

D'expérience, le nœud principal de ce type de démarche de recensement consiste à bien anticiper les modalités de mise à jour des données. Au plus l'objectif et l'utilisation du répertoire seront précisément définis, au plus le mécanisme de mise à jour sera projeté comme régulier, et au moins l'outil sera considéré désuet ou obsolète. C'est en effet le risque de nombreuses plateformes mises en place par les pouvoirs publics. Afin de récolter les informations nécessaires par *study spaces*, la mise en place et l'envoi d'un formulaire en ligne, reprenant les informations listées ci-dessus, est une option efficace et qui permet une certaine flexibilité. Il ne faut cependant pas négliger le travail qui peut être conséquent d'envois (et rappels), de réception et de traitements de formulaires. Pour établir une première base de données et faciliter le suivi, il nous paraît nécessaire que l'envoi et la réception des dits formulaires soient pris en charge par une personne désignée.

La mise à jour des informations se fera également via le même formulaire (qui peut être adapté avec le temps) et à tout moment de l'année. L'accès à un formulaire, accessible en ligne (via la plateforme ou sur demande via la plateforme) offre une flexibilité aux *study spaces* qui veulent s'intégrer à la plateforme ou mettre à jour leurs informations. Afin d'assurer une homogénéité dans les informations visibles sur le site, il est obligatoire de répondre à toutes les questions du formulaire. Une personne de contact sera demandée pour chaque *study space* afin de faciliter la communication entre la CVE et les différents lieux ayant rempli un formulaire. Par ailleurs, il est recommandé de prévoir, à échéances fixes, un travail de supervision générale et de vérification de la bonne mise à jour des données centralisée par une personne désignée. Enfin, les étudiant.e.s pourront également participer à la mise à jour, via un bouton "ces informations sont incorrectes", permettant de signaler et de décrire l'information incorrecte, directement relayée à la personne de contact du *study space* concerné - ainsi qu'à la personne responsable de la plateforme au sein de la CVE - pour veille et validation.

Choisir un format accessible et durable dans le temps :

Lors des entretiens avec les étudiant.e.s et gestionnaires de *study spaces*, la question du format digital de la plateforme a été de nombreuses fois soulevée. Est-il question d'un site web avec application téléphone ou d'un site web adapté aux GSM ? En général, la tendance était de privilégier le format site internet adaptable sur téléphone et de ne pas s'engager dans une application qui demanderait un gros travail et donc budget supplémentaires, un accès limité pour les usager.e.s (si le modèle de GSM est trop vieux pour pouvoir y accéder par exemple), et qui finalement sera obsolète plus rapidement.

La plateforme pourrait également être répertoriée dans la nouvelle application téléphone du CIRB, sortie en décembre 2020 : MyBrussels. L'application rassemble une multitude d'informations importantes pour les bruxellois.e.s : administratifs pour toutes les demandes de permis pharmacies de garde, CardStop, Stib, Villo, FixMystreet, horaires du ramassage des ordures, itinéraires, commerces à proximité, etc...

Communiquer :

La mise en place de la plateforme devra être couplée avec une campagne de communication importante et dynamisante. Dans un premier temps, vers les *study spaces* pour les inviter à rejoindre la plateforme, et dans un second temps, vers les étudiant.e.s pour qu'ils puissent prendre connaissance de ce nouvel outil ! La communication vers les étudiant.e.s devrait avoir lieu en début d'année, être relayée par les EIS (newsletter, mail vers les étudiant.e.s), les professeurs et les services d'Aide à la réussite.

Temporalité

La mise en place de la plateforme, avec l'appui éventuel de professionnels informatiques et consultants externes, et en bonne coordination avec les différents acteurs / gestionnaires / personnels communaux et régionaux, pourrait se faire de manière assez rapide: un an en comptant l'éventuel lancement d'un marché public. Certains prestataires informatiques proposent, en plus de la simple mise en place de l'outil, formations et accompagnement à la prise en main de l'outil pour permettre une gestion aisée et fluide en interne, en autonomie. Une fois mise en place, la plateforme pourra devenir un outil multi-fonctions, autant pour les utilisateur.ice.s (étudiant.e.s) que les gestionnaires de *study spaces*. De nouveaux onglets et de nouvelles fonctions pourront être ajoutés au fur et à mesure des mises à jour.

Pour les utilisateur.ice.s (étudiant.e.s), la plateforme pourrait à terme offrir une information plus large, notamment via des liens vers d'autres ressources en ligne, sur :

- l'aide à la réussite (liens vers des organismes d'accompagnement; pratiques de travail; groupes d'entre-aides étudiants)
- les bons plans/offres intéressantes pour étudiant.e.s en RBC (tarifs réduits dans les musées, restaurants, opéras, transport public)
- les offres de stage et de jobs étudiants (liens vers des plateformes de recherche; onglet "Annonces" sur la plateforme, alimenté notamment par les gestionnaires de lieux inscrits sur la plateforme)

Pour les gestionnaires de *study spaces*, la plateforme pourra devenir un véritable outil de réseautage et d'entraide :

- les *study spaces* pourraient s'inscrire sur la plateforme afin d'accéder à des forums thématiques, carnets d'adresse des *study spaces* et leurs personnes de contact. La plateforme contiendrait également toutes les informations et conseils nécessaires pour gérer au mieux un *study space* (cf. Fiche Livre blanc/Toolkit).
- Afin d'assurer le bon développement de la plateforme, et notamment les rubriques à développer en priorité, la CVE pourrait faire appel aux usager.e.s de la plateforme (*study spaces* et étudiant.e.s) pour connaître leurs avis sur l'efficacité et l'utilisation de la plateforme, par exemple via un formulaire en ligne à relancer tous les 2 ans.

Références & inspirations

Pour la réservation en ligne, instantanée :

- <https://bookaplace.be/nl>
- <https://affluences.com/?lang=fr>

Pour la représentation cartographique interactive :

- <https://blok.ugent.be/> →
- le cadastre du sport de Perspective

Une combinaison des deux :

- <https://Brik.be/studeren/studyspaces/>



STUDY SPACES TEMPORAIRES

02

Faciliter la mise en place de *study spaces* temporaires, afin d'augmenter l'offre et de tirer profit de la vacance immobilière

Description

Les nombreux bâtiments vides en RBC, que leurs vacances soient de courte, moyenne ou longue durée, représentent un gros potentiel qui pourrait être valorisé pour l'ouverture d'espaces d'études temporaires.

Deux types d'occupation temporaires peuvent entrer en jeu :

- à moyen et long terme, des espaces complètement vides. Nous pensons aux bureaux vides, projets en suspens, espaces industriels en attente de réoccupation, bâtiments vacants, occupations temporaires déjà en place comme le *study space* qui a ouvert à BridgeCity (voir partie Références & inspirations), ou d'autres occupations temporaires qui s'y prêteraient bien comme See U (Ixelles) ou encore Axima (site géré par Communa).
- à très court termes des espaces à investir en dehors de leurs horaires de fonctionnement. Nous pensons aux écoles primaires et secondaires, lieux de culte, ou en période de confinement aux théâtres, salles d'exposition, restaurants - hôtels, salles communales, etc.

En fonction de la typologie de l'espace disponible, différents usages peuvent être envisagés : les bâtiments vides de type industriel - qui ne doivent pas spécialement rester dans un état parfait - peuvent convenir aux espaces d'études nécessaires pour les étudiant.e.s en art, en architecture, menuiserie, ébénisterie etc., qui demandent de grands volumes et la possibilité de pouvoir y générer de la poussière, du bruit et des dégradations mineures (tâches de peinture, vis dans les murs). À l'inverse, de simples bureaux vides conviennent à tous autres types d'études, mais sont peut-être moins adaptés pour ces pratiques plus salissantes.

Dans la perspective d'encourager au mieux l'émergence de *study spaces* temporaires autonomes, la CVE jouerait ici le rôle de médiateur et de facilitateur entre espaces et acteurs, et ce de plusieurs manières différentes.

Nous en proposons ici quatre:

- Connecter espaces et gestionnaires/usager.e.s (aide au niveau foncier) ;
- Informer des modalités, précautions à prendre et entre autres en termes de sécurité, des autorisations nécessaires, des conditions juridiques. ;
- Faciliter la gestion de ces lieux via la mise en contact et les collaborations (aide via la mise en réseau) ;
- Faciliter l'accès au matériel nécessaire, notamment le matériel informatique (aide via la mise en réseau).

Répond au(x) besoin(s)

- Besoin des étudiant.e.s de lieux où travailler en période de blocus
- Opportunités d'occupation des bureaux vides (en cas de vacance temporaire entre deux locataires, et remis plus fortement à l'ordre du jour en période de Covid) et de préservation du bien immobilier (nettoyage, chauffage, contrôle social)
- Besoin de lieux d'études pour ciels qui vivent excentrés voire hors de la RBC
- Besoin d'espaces spécifiques pour les étudiant.e.s en arts pour certaines périodes de l'année

Bénéficiaires

- Les étudiant.e.s
- Les établissements scolaires (notamment les Hautes Écoles, Promotion Sociale et Ecoles Supérieures des Arts) et acteurs de l'aide à la réussite (programmes d'accompagnement/coaching étudiant en recherche d'espaces)
- Les propriétaires et gestionnaires de biens vides
- Les communes (moins de vacances, image positive et dynamisme)

Acteurs concernés

Acteurs immobiliers / d'espaces inoccupés disponibles :

- Citydev
- SAU
- Promoteurs privés
- Communes
- Gestionnaires d'occupations temporaires

Matériel informatique et équipements :

- iCity
- Entreprises
- ASBL
- Link Up (La Route des Défis asbl)

Pour la mise à disposition d'espaces temporairement disponibles :

- Établissements du primaire, secondaire et supérieur
- Coworkings
- Salles de spectacle ou d'exposition
- Brik

Acteurs de l'aide à la réussite :

- Pôle Académique
- Student Academy
- Propres aux universités et hautes écoles

Mise en place

Connecter espaces et gestionnaires/usager.e.s :

Dans un premier temps, il s'agira de réaliser un travail proactif sur la recherche de lieux potentiels, l'exploitation des bases de données existantes pouvant être un bon point de départ : les bases de données communales (et/ou régionales - Cellule logements inoccupés de la Direction du Logement, quand immeubles mixtes, Guichet des occupations temporaires) de recensement des bâtiments vides permettraient d'identifier les espaces adaptés aux différentes demandes. Citydev possède plusieurs listings de biens vacants pouvant être investigués, et d'autres recensements existent également auprès d'associations et de collectifs.

Pour la mise à disposition d'un lieu vacant, des conventions devront être établies entre les différentes parties prenantes : la CVE se renseignera sur diverses questions d'assurances, accessibilité, sécurité, afin d'investiguer la manière dont la Région s'engage ou non dans ce genre de partenariats. Les Communes

pourraient porter un soutien à la mise en place, tout comme Citydev ou d'autres acteurs pertinents, en partageant leur expérience. Un montage financier devra être trouvé entre le propriétaire, le futur gestionnaire du *study space*, la CVE, la commune, etc.

Dans le cas où la Région mettrait en place des subsides pour un appui à l'ouverture de *study spaces* temporaires, une multitude de variables sont à prendre en compte pour pouvoir estimer les montant à y accorder. Entre autres : la taille et l'état du lieu à investir; l'utilisation partielle du site/bâtiment (s'il s'agit d'une partie d'un immeuble de bureaux, le reste est-il déjà chauffé/en utilisation?); la mise à disposition gratuite ou non du lieu (loyer + charges); la prise en gestion et le personnel mobilisé; le matériel nécessaire dont les coûts varient en fonction de la mobilisation du réseau d'entre-aide/systèmes-D et de l'investissement minimal possible de la part de l'entité demandeuse de subside.

Enfin, les lieux vacants ou sous-utilisés se manifestent également sous la forme d'équipements aux horaires spécifiques et en dehors desquels aucune activité n'a lieu. Les écoles primaires et secondaires en sont un parfait exemple. L'utilisation d'écoles dans la mise en place de *study spaces* s'est déjà vue (notamment à Saint-Josse-ten-Node) mais n'est pas toujours facile à mettre en place. Cela dépend des liens inter-serviciels au sein d'une même Commune, de la volonté de tout un chacun. Le travail de facilitateur de la CVE (cf. Fiche-Action #4) serait ici le levier nécessaire à une meilleure collaboration et optimisation des espaces disponibles, à l'échelle communale.

Faciliter la gestion des lieux :

L'ouverture temporaire, unique ou régulière, d'un *study space* occasionnel nécessite un minimum de personnel pour assurer la logistique du fonctionnement sur place (ouverture et fermeture du lieu, surveillance et sécurité, accueil des étudiant·e·s, nettoyage et rangement). Dans les cas où ces lieux sont mis à disposition sans aucune gestion possible (Citydev, Hautes Écoles) la CVE pourrait ici faciliter la mise en place de collaborations entre ces lieux et des organismes d'insertion socio-professionnelle (via le CPAS, Actiris, Duo for a Job ou encore des projets d'aides à l'emploi chez les jeunes) ou encore des organismes de mise à l'emploi pour étudiant.e.s (via les comités étudiants, pôles académiques et autres universités et hautes écoles).

Ainsi, la mise en place d'équipes des gestionnaires, mobilisées ponctuellement à la manière d'un travail en intérim, autant pour de nouveaux *study spaces* temporaires que pour des espaces existants/permanents et en demande d'appui (par exemple les hautes écoles qui ferment pendant les vacances et qui n'ont plus de personnel sur place), permettrait une mise à disposition cadrée de ces *study spaces* temporaires.

En résumé, une organisation qui facilite la création de *study spaces* "pop-up" et une offre en *study spaces* flexible dans sa mise en place, logique dans son utilisation des ressources existantes (foncières et autres) et qui s'adapte rapidement à la demande.

Faciliter l'accès au matériel nécessaire, notamment le matériel informatique :

Enfin, pour garantir la mise en place de *study spaces* "pop-up" qualitatifs pour l'étudiant.e, la mise à disposition d'espaces ainsi que les collaborations à créer pour leur prise en gestion temporaire doit s'accompagner d'un aménagement qualitatif et fourni en matériel comme : des chaises, des tables, des ordinateurs/imprimantes/scanners, et dépendamment des saisons, du chauffage.

Les événements de 2020 ont mis en évidence l'étendue et le poids de la fracture numérique à Bruxelles; l'inégalité parmi les étudiant.e.s dans l'accès à un ordinateur ou internet est une réelle barrière à la réussite académique et, à un niveau plus personnel, un coup dur pour la motivation et la confiance en soi et en sa capacité de réussite. De plus, de nombreuses écoles ont des difficultés à garder contact avec

leurs élèves et/ou leur fournir le matériel informatique adéquat, y compris les écoles en informatique (cf. Entretien individuel avec N., étudiante en informatique à l'HE2B-ESI). Ceci participe à la problématique du décrochage scolaire, qui touche aussi le niveau de l'enseignement supérieur, phénomène que l'on identifie malheureusement déjà en forte augmentation avec la crise sanitaire.

Afin de répondre à cette demande de plus en plus régulière, la CVE, en collaboration avec les acteurs cités précédemment, pourrait faciliter, via une mise en réseau, des collaborations et, à plus long terme, des mutualisations de flottes informatiques et autres nécessités. Par exemple, on peut imaginer des collaborations avec Citydev qui, lors de l'acquisition de bureaux vides, réceptionne parfois du matériel informatique en bon état. Le renouvellement de stock informatique au sein des administrations communales et régionales représente également une ressource intéressante. Mais encore : collaborer avec les entreprises et les universités qui renouvellent leurs stocks; investiguer les universités qui auraient acquis de nombreux ordinateurs depuis la crise sanitaire; solliciter des acteurs de l'économie sociale circulaire et de la récupération (informatique et ameublement - par exemple la société CF2D active dans le domaine de l'environnement et du Green IT depuis 2004 à Bruxelles, l'asbl Ressources qui fédère les entreprises sociales et circulaires du secteur de la réutilisation), etc.

Temporalité

C'est en fonction du type d'espace vacant (typologie, taille, accessibilité, état) et de sa "disponibilité" (à chercher / déjà disponible) que la temporalité de mise en place va dépendre. Les Communes pourraient permettre de gagner du temps en facilitant les autorisations nécessaires dans ce cadre précis, lorsque l'état du bien le permet (santé, sécurité). Le montage financier et la signature de la convention peuvent être rapidement effectués, en s'appuyant sur l'expérience et l'expertise des acteurs immobiliers de terrain : bail précaire, convention d'occupation temporaire, mise à disposition d'un lieu moyennant entretien et paiement des charges de chauffage, etc.

Concernant la temporalité même d'ouverture du *study space*, celle-ci variera en fonction de la disponibilité du bien, de la fréquentation (évaluation des résultats) et du besoin des étudiant.e.s.

Concernant la mise en réseau et la création de collaborations entre les différents acteurs de l'emploi (étudiant et non-étudiant), cela peut être fait dans un premier temps par Commune, pour faciliter la mise en place et expérimenter sur une plus petite échelle.

Concernant la mise en commun de matériel (informatique et d'ameublement), dépendamment des contacts pris, cela peut se faire relativement rapidement, lorsqu'un lieu vacant est mis à disposition. A commencer par faire l'expérience d'un partage des ressources entre les différents organismes régionaux et communaux, qui disposent déjà de ressources foncières et matérielles importantes et pour qui une collaboration ne nécessite pas spécialement un marché public.

Références & inspirations

Ouverture d'un *study space* dans un projet d'occupation temporaire :

- le *study space* temporaire ouvert à Bridge City, répondant à la demande explicite d'étudiant.e.s du quartier, et mis en place par le projet « La Cité de la jeunesse » de l'asbl Promo Jeune. Il a été mis en place plusieurs fois depuis son lancement en 2020 ! →



Gestion d'un lieu avec bénévoles / coopérateur.ice.s / autres :

- la Sister's House : dispositif d'accueil et d'hébergement des femmes migrantes, fonctionne en terme de gestion et de surveillance avec des bénévoles qui s'engagent par tranches horaires, selon une plateforme d'inscription en autogestion.
- la Beescoop : supermarché bio coopératif, fonctionne avec l'engagement des coopérateurs / clients dans la prise en charge du rôle des tâches de gestion du magasin.
- une salle d'étude devenue *study space*, gérée par un ou plusieurs étudiant.e.s du Ceria en période de blocus, moyennant défraiement (information issue du 1er workshop en ligne).

LE LIVRE BLANC DES STUDY SPACES

03

Ouvrage de référence / « toolkit » livrant les lignes de conduites pour ouvrir et/ou maintenir son *study space* aux normes de qualités de la région

Description

Ce livre blanc constituera l'outil informatif par excellence pour toutes entités voulant mettre en place un *study space* ou voulant s'assurer que leur *study space* actuel réponde aux normes de qualité et de confort minimales dont les étudiant.e.s et le personnel travaillant ont besoin. Le livre blanc comprendra les chapitres suivants (non exhaustif) :

Introduction :

- Qu'est-ce qu'un *study space* ?
- Les critères pour un *study space* vecteur de réussite/de qualité.

L'accès :

- Les plus et les moins de la réservation obligatoire
- La gratuité !
- Quels horaires pour les étudiant.e.s ?

Les espaces et aménagements :

- Qu'est-ce qui fait un espace qualitatif ? (lumière naturelle, température, espace et résonance, mobilier ...)
- Quels types de salles pour quels besoins/ étudiant.e.s ? (salles pour groupe, individuelles, communes, travail manuel/ architectural)
- Quels équipements sont nécessaires aux étudiant.e.s ? (informatique, internet, prises électriques, espace de cuisine/caféteria, espace vélo...)

Les services additionnels :

- Proposer un accompagnement/coaching aux étudiant.e.s (collaborer avec des acteurs existants, des étudiant.e.s plus âgés)
- Autres exemples : proposer un service de crèche; organiser un examen blanc; ...

La gestion du lieu :

- Les différents postes dans la gestion du lieu (accueil, réservation, encadrement/ surveillance, nettoyage, gardiennage,...) - quels coûts ?
- En cas de gestion temporaire : quelles conventions possibles ?

La communication :

- Comment bien communiquer ? Trouver l'équilibre entre communication digitale et papier.
- Les canaux à activer et les acteurs à solliciter (dont plateforme CVE, Pôle Académique, etc...)

Le livre blanc pourrait contenir une définition du *study space* idéal : un lieu calme (cadré), gratuit, aux horaires élargis (7h-minuit, ou même 24h/24h à certaines périodes), proposant différents types de salles ainsi qu'un espace détente et/ou un espace de restauration (petite cuisine, caféteria, café). Il offre aux étudiant.e.s un accès Wifi gratuit et performant, des prises électriques/ordinateurs/imprimantes/scanners. Enfin, il est facilement accessible en transport.

Le livre blanc pourra s'accompagner de témoignages et partages d'expériences d'acteurs de différentes natures : associations, administrations, entreprises privés, avec une liste de bons conseils et les choses à éviter!

Répond au(x) besoin(s)

- Ouvrir et gérer un *study space* qualitatif (rapidement pour blocus ou de manière continue)
- Désengorger les lieux saturés & faciliter un développement des *study spaces* adapté au territoire bruxellois

- Capitaliser les bonnes pratiques pour les partager à tous les acteurs publics et privés actifs dans ce secteur
- Encourager la généralisation de services de qualité, notamment dans les *study spaces* les plus petits et/ou temporaires (en promouvant la mise en place d'un accès informatique/internet, le chauffage, les prises électriques)

Bénéficiaires

- Les étudiant.e.s
- Les communes et autres acteurs publics intermédiaires
- Les gestionnaires (actuels et futurs) de *study spaces* et leurs équipes : entreprises privées, coworking, gestionnaires immobiliers, ASBL, groupe d'étudiant.e.s, particuliers, etc.

Acteurs concernés

Pour la réalisation et la mise en place :

- CVE
- éventuel prestataire externe

Pour les contributions :

- Acteurs actifs des *study spaces* (Brik, coworkings et autres entreprises privées, communes, établissements universitaires et hautes écoles, etc.)
- étudiant.e.s pour validation et cohérence

Mise en place

En fonction des moyens (humains et financiers) de la CVE, l'élaboration pourra être prise en charge en interne ou un marché public pourra être lancé afin de désigner un prestataire externe, agence de communication ou bureau d'étude selon la teneur et l'ampleur du contenu à produire.

Cette présente étude et sa capitalisation représentent un point de départ déjà bien fourni pour la rédaction dudit document. Les informations récoltées tout au long du processus de consultation (étudiant.e.s et gestionnaires) posent les bases d'un guide complet, qui se voudra didactique et pédagogique.

Il s'agira de rédiger le contenu de l'outil, mais aussi de l'illustrer, gérer sa mise en page le cas échéant sous différents supports: le point de départ étant un guide complet, à compléter si nécessaire par un guide synthétique format brochure, campagne de communication et de diffusion, listing de distribution, etc.

Temporalité

Cette action pourrait se réaliser relativement rapidement, 6 mois : si nécessaire procédure de marché, production, diffusion. La diffusion du livre blanc pourrait également se faire en parallèle de la mise en ligne de la plateforme (action I) afin de profiter de l'impact de cette communication et regrouper ainsi les informations concernant les *study spaces*.

Références & inspirations

Les instances régionales disposent d'une multitude de guides pratiques, vade mecum, référentiels, brochures d'informations, dans divers domaines. Les templates et mises en page habituelles de Perspective.brussels pourraient être utilisés.

Recommandations et pistes stratégiques pour une bonne coordination, un échange fluide d'informations et un travail collaboratif

Description

Afin de cerner au mieux l'organisation existante, les potentiels et les faiblesses de chaque commune en matière de *study spaces* (déploiement, communication, espaces disponibles, acteurs et collaborations possibles, besoin des étudiant.e.s usager.e.s ou habitant.e.s, ressources humaines et matérielles au sein de la Commune, etc.), la CVE pourrait, dans un premier temps, rencontrer les services concernés (jeunesse, enseignement, dépendamment des communes) afin d'identifier leurs besoins et les apports que la CVE peut leur fournir. Cela peut se traduire par du soutien en communication, de la mise en réseau ou simplement un nouveau regard qui amène de nouvelles solutions.

Dans un second temps, la CVE pourrait lancer un appel aux communes en leur demandant d'identifier les obstacles majeurs à relever en matière d'aide à la réussite dans le supérieur et notamment de *study spaces*. La CVE pourrait ensuite organiser des rencontres et workshops rassemblant autour de la table les communes partageant des problématiques identiques.

Répond au(x) besoin(s)

- Permettre à la CVE d'appuyer au mieux les acteurs des *study spaces* de la RBC, à différentes échelles territoriales
- Encourager les échanges au sein d'une même commune + les communes entre-elles + les communes et la Région
- Rassembler tous les acteurs des *study spaces* pour solidifier leur développement

Bénéficiaires

- CVE
- Communes
- Gestionnaires de *study spaces*
- Etudiant.e.s

Acteurs concernés

Acteurs directs :

- CVE
- personnes-relais au sein des personnels communaux
- services communaux pertinents
- établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur
- acteurs de terrain (aide à la réussite + maisons de jeunes)

Pour l'organisation d'une journée d'étude/session de formation :

- Bruxelles Pouvoir Locaux

Mise en place

Pour ce faire, l'idéal serait que les communes concernées désignent un.e agent.e de coordination *study space* qui sera la personne de contact pour la CVE. Dans un premier temps, cette personne sera chargée de capitaliser les informations des *study spaces* sur le territoire de la Commune et de les transmettre à la CVE. Dans un second temps, elle assistera aux différents ateliers pouvant être organisés avec la CVE.

On peut imaginer :

- Dans un premier temps : des ateliers/sessions de coordination entre la CVE et la personne-relai ;
- Dans un second temps : des ateliers/sessions de coordination entre la CVE, la personne-relai et les différents services de la Commune à solliciter pour une meilleure prise en charge de la demande en *study spaces* (bibliothèques, écoles maternelles et secondaires, centres culturels et maisons de quartier) ;
- Dans un troisième temps : des ateliers/sessions de coordination entre la CVE, la personne-relai et les établissements d'enseignement supérieur présents sur ou à la frontière du territoire communal ;
- Dans un quatrième temps : des ateliers/sessions de coordination entre la CVE, la personne-relai et les acteurs de terrain (ASBL d'aide à la réussite, Maisons de jeunes).

Temporalité

Ce travail de coordination est un travail de longue haleine mais qui solidifie la base de connaissances, compétences et ressources sur laquelle les Communes pourront répondre au mieux et rapidement aux demandes des étudiant.e.s.

À long-terme, les solutions et nouvelles pratiques ressortant de ce travail collaboratif entre CVE et communes, mais aussi toutes pratiques existantes et/ou innovantes des communes en matière de *study space*, pourront être partagées entre toutes les communes via des événements de Bruxelles Pouvoirs Locaux, sous forme de sessions de formation (partage d'expérience) inter-communales.

Références & inspirations

ERU a une large expertise de coordination entre services au sein des institutions publiques (a notamment coordonné en continu une coordination interdépartementale sur la thématique de l'abandon immobilier pendant plus de 10 ans, et a récemment coordonné des groupes de travail juridique sur la thématique de l'agriculture urbaine). Le bureau a donc l'expérience, à la fois de la richesse de ce travail de concertation et d'échange de pratiques, à la fois du travail important de préparation et d'animation que ces sessions peuvent générer pour être efficaces.

Organisation annuelle d'un grand forum, type « salon de la vie étudiante et des *study spaces* » : promotion, informations et intelligence collective

Description

Dans l'idée de poursuivre les moments de rencontre et de partage d'expérience organisés dans le cadre de la mission "Study spaces", la CVE pourra organiser, à l'ordre d'une fois par an, un forum rassemblant tous les acteurs des *study spaces* en Région bruxelloise, y compris les étudiant.e.s qui en tant qu'utilisateur.rice.s peuvent apporter la voix du terrain.

L'objectif de ce forum est multiple :

- Faciliter la rencontre entre les acteurs et ainsi les collaborations
- Partager des retours d'expériences et pratiques innovantes en matière de *study space* et d'aide à la réussite (via des présentations par différents acteurs : privés, publics, associatifs, de l'enseignement...)
- Calibrer les services selon les éventuels nouveaux besoins, observations, faiblesses identifiées par les étudiant.e.s
- Brainstormer sur des sujets ou difficultés précises et partagées par différents acteurs, par exemple :
 - Débloquer des pistes de financement pour des projets d'Aide à la réussite pour les EIS (notamment HE et ESA)
 - Comparer les différentes pratiques des *study spaces* chez les entreprises privés (coworking, promoteurs immobiliers)
 - Investiguer la faisabilité d'une mutualisation des ressources matérielles (lesquelles? comment?)
 - Dépasser la fracture numérique et la communication vers les étudiant.e.s en décrochage scolaire
- Récouter des retours et idées sur la plateforme de la CVE et les projets chantiers qu'elle mettra en place d'ici là.

Répond au(x) besoin(s)

- Faciliter et renforcer le réseau, la communication et les collaborations entre les différents acteurs de *study spaces*/aide à la réussite en RBC
- Informer les étudiant.e.s sur les multiples possibilités en terme de *study spaces*
- Donner une visibilité et promouvoir la dynamique "study spaces" mise en place par la CVE

Bénéficiaires

- Les acteurs des *study spaces*
- Les étudiant.e.s

Acteurs concernés

Pour l'organisation :

- la CVE
- organismes spécialisés dans la participation et les pratiques d'intelligence collective

Pour la participation au forum :

- Les acteurs (actuels et futurs) de *study spaces* : établissements d'enseignement supérieur (HE, universités, écoles d'arts, Promotion sociale), entreprises privées, coworking, gestionnaires immobiliers, ASBL, groupe d'étudiant.e.s, particuliers, ...
- Les étudiant.e.s et comités/associations d'étudiant.e.s

Mise en place

La première étape sera d'établir les sujets et questions à aborder en priorité cette année-là. Ensuite, une liste d'intervenant.e.s à inviter devra être mise en place, assurant une certaine homogénéité entre acteurs. Dépendamment du format préféré (est-il question d'une majorité de présentations ou d'ateliers en intelligence collective?), la CVE pourrait faire appel à des organismes spécialisés dans la participation et les pratiques d'intelligence collective. Enfin, les nouvelles idées et pratiques pourraient être rajoutées au livre blanc des *study spaces*, le mettant à jour annuellement et le faisant évoluer avec son temps.

Temporalité

Ce genre de forum demande des mois de préparation et de communication. Un forum par an nous semble être une fréquence raisonnable. Dépendamment des autres projets de la CVE, celle-ci pourrait planifier une première édition rapidement avec comme première intention : la rencontre; la mise en réseau; les collaborations sur plusieurs échelles et entre acteurs privés et publics. Une première édition pourrait être l'opportunité d'approfondir et d'accélérer la concrétisation de certaines recommandations pré-citées : facilitation de *study spaces* temporaires, mutualisation et partage de ressources matérielles, livre blanc, plateforme CVE.

